

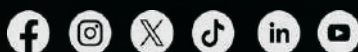
DOSSIER SPÉCIAL

AGRICULTURE MAROC 2026

**SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE :
LE MAROC À L'ÉPREUVE DE LA VÉRITÉ
HYDRIQUE**



@lodjmaroc



SOMMAIRE

EDITO

NOURRIR UN PAYS SOUS CONTRAINTE HYDRIQUE : LE VRAI DÉBAT DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Souveraineté alimentaire : le Maroc face à la vérité de l'eau

1. Quand l'eau disparaît : le diagnostic hydrique qui change tout
2. Sécurité, souveraineté, résilience : trois mots, trois stratégies alimentaires
3. L'agriculture marocaine à l'épreuve de la réalité hydrique
4. L'État stratège : quand la politique de l'eau devient politique de souveraineté
5. Dessaler, transférer, réutiliser : le pari du Mix Hydrique
6. Eau, énergie, agriculture : le nouveau triangle stratégique marocain
7. Souveraineté alimentaire : le choix de la lucidité
8. Souveraineté alimentaire : le Maroc face au piège silencieux de sa filière céréalière
9. Le futur Code des investissements agricoles (CIA) sera-t-il la nouvelle charte du développement agricole marocain ?

Dossier spécial "Agriculture Maroc 2026"

L'agriculture marocaine face à son moment de vérité

1. Plan Maroc Vert et Génération Green : succès productif, fragilité structurelle
2. Céréales : variable d'ajustement ou pilier stratégique ?
3. Produire par mètre cube : la révolution hydrique nécessaire
4. 80 % des exploitations sous 5 hectares : faiblesse structurelle ou potentiel stratégique ?
5. Assurer pour produire : la clé invisible du nouveau contrat agricole
6. Subventionner quoi ? Produire quoi ? Financer qui ? Les choix difficiles du nouveau contrat
7. Digital, R&D et capital humain : l'agriculture marocaine peut-elle changer d'échelle ?
8. Ruralité, jeunesse et cohésion territoriale : l'agriculture peut-elle redevenir attractive ?
9. Espagne, Israël, Inde, Grèce : quelles leçons pour le Maroc ?
10. Maroc agricole 2035 : trois scénarios pour une décennie décisive
11. Le débat politique et institutionnel : Le nouveau contrat agricole est-il réellement faisable ?
12. Tracer la voie d'une agriculture marocaine résiliente

ECO
BUSINESS

By Lodi



Imprimerie Arrissala



MAR | 2026

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : LYCHA JAIMSSY MBELE - MAMOUNE ACHARKI

MAMADOU BILALY COULIBALY

MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIRON

WEBDESIGNER / COUVERTURE / ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM

DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLACHEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma

By Lody



PLUS QU'UN MEDIA,

un nouvel état
d'esprit pour
ce mois sacré



@lodjmaroc



NOURRIR UN PAYS SOUS CONTRAINTE HYDRIQUE : LE VRAI DÉBAT DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Il fut un temps où la souveraineté alimentaire pouvait se décliner en promesses agricoles, en surfaces irriguées supplémentaires, en rendements à l'hectare. Ce temps est révolu. L'intervention de M. Nizar Baraka, SG du Parti de l'Istiqlal et ministre de l'équipement et de l'eau sur "la Souveraineté alimentaire au Maroc – Réalité et enjeux" lors de la conférence organisée par l'alliance des ingénieurs Istiqlaliens (Casablanca le 2 Mars 2026) acte une bascule plus profonde, presque philosophique : aujourd'hui, la souveraineté alimentaire du Royaume se joue d'abord dans l'eau. Non plus comme ressource naturelle à mobiliser, mais comme contrainte structurante, risque systémique et levier stratégique à gouverner.

Le diagnostic est sans détour. Le Maroc est entré dans un stress hydrique structurel. Les chiffres ne racontent pas une mauvaise séquence, mais une rupture historique.

Les apports moyens aux barrages ont chuté à des niveaux jamais observés depuis le début des mesures hydrologiques. Sept années consécutives de sécheresse ont épuisé les marges d'ajustement. Plus inquiétant encore, la volatilité extrême s'est installée : des déficits sévères suivis de surplus soudains, difficiles à stocker, impossibles à planifier. La "normale" hydrologique a disparu. L'eau n'est plus seulement rare, elle est imprévisible. sont surveillés, la ain (catégorie BB), ont bénéficié de cet élan. Attijariwafa Bank a ainsi vu sa note relevée en octobre 2025. Même les fonds obligataires ont profité de ce regain de confiance, à l'image d'Upline Trésorerie Fund, dont la notation a été portée à A-f.

Cette réalité change tout. Elle invalide les modèles agricoles hérités d'un climat plus clément. Elle met à nu une dépendance massive : près de 75 % de l'eau mobilisée est consommée par l'agriculture irriguée. Chaque mètre cube devient un arbitrage.

Produire davantage ici, c'est renoncer ailleurs. Maintenir certaines cultures intensives, c'est épuiser les nappes. Renoncer à irriguer, c'est accepter des pertes économiques et sociales. La souveraineté alimentaire cesse d'être un slogan consensuel pour devenir une équation physique, brutale, parfois inconfortable.

Dans ce contexte, M. Nizar Baraka propose une clarification salutaire entre trois notions trop souvent confondues. La sécurité alimentaire répond à une question sociale immédiate : la population mange-t-elle ? Elle s'accommode des importations tant qu'elles sont accessibles. La souveraineté alimentaire interroge le pouvoir de décision : qui choisit le modèle agricole et le niveau de dépendance acceptable ? La résilience alimentaire, enfin, pose la question du temps long : le système tient-il face aux chocs climatiques, géopolitiques, logistiques ? Le Maroc, souligne la présentation, ne peut se permettre ni l'autosuffisance totale, hydriquement intenable, ni la dépendance passive aux marchés mondiaux. Il doit articuler ces trois logiques dans un équilibre exigeant.

C'est là que l'eau s'impose comme l'input stratégique central. Sans eau maîtrisée, pas de production nationale de blé, de légumineuses, ni même de certaines cultures d'exportation



La sécheresse a déjà amputé la souveraineté agricole : vergers arrachés, cheptel sous pression, nappes surexploitées à des niveaux alarmants. Continuer comme avant reviendrait à transférer une dette hydrique aux générations futures, au prix d'une illusion de souveraineté immédiate.

Face à ce mur, la réponse marocaine assume un changement de paradigme. Sous les orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la politique de l'eau est explicitement mise au service de la souveraineté alimentaire. Le retour à la planification de long terme, à l'horizon 2050, marque une rupture avec la gestion de crise permanente. Les Plans Directeurs d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau par bassin (PDAIRE) ne promettent plus l'abondance, mais la cohérence : couvrir l'eau potable à 100 %, sécuriser au moins 80 % des besoins d'irrigation, en intégrant les scénarios climatiques les plus contraignants.

Le cœur de cette stratégie tient en un mot : Mix Hydrique. Il ne s'agit plus seulement de mobiliser l'eau conventionnelle, mais de créer une ressource partiellement indépendante du climat. Dessalement à grande échelle, transferts interbassins, réutilisation des eaux usées, recharge artificielle des nappes : l'État investit dans une nouvelle architecture hydrique. Le dessalement, longtemps marginal, devient une ressource stratégique, capable de sécuriser les grandes métropoles côtières et de libérer l'eau des barrages pour l'agriculture intérieure. Les "autoroutes de l'eau" traduisent une solidarité territoriale assumée : les côtes dessalent, l'intérieur irrigue.

Ce choix est lourd, coûteux, et politiquement exigeant. Mais l'alternative serait plus risquée encore. Sans cette création de ressource, la contrainte hydrique finirait par dicter les choix agricoles de manière chaotique, au gré des sécheresses. Le Mix Hydrique ne nie pas la rareté ; il cherche à la gouverner. Il transforme l'eau en variable stratégique, au même titre que l'énergie.

Justement, M. Nizar Baraka insiste sur un autre basculement majeur : le Nexus Eau-Énergie-Sécurité alimentaire. Dessaler et transférer de l'eau consomme énormément d'électricité. Pour éviter de déplacer la dépendance hydrique vers une dépendance énergétique, le Maroc adosse cette stratégie à ses capacités renouvelables. Eau et énergie sont pensées ensemble, comme un système intégré.

L'enjeu est double : maîtriser les coûts et renforcer la souveraineté globale. Une eau produite à partir d'énergies renouvelables est une eau plus stable, moins exposée aux chocs des marchés fossiles, plus compatible avec une agriculture résiliente.

Cette approche systémique impose une révision du modèle agricole. La contrainte hydrique devient un critère de choix des filières. Toutes les cultures ne peuvent plus être produites partout. L'irrigation de complément, le goutte-à-goutte, les variétés résistantes à la sécheresse, la réallocation des assolements par bassin deviennent des instruments centraux. Mais la question sociale est incontournable : qui supporte le coût de cette transition ? Les grandes exploitations s'adapteront plus vite que les petites. Sans politiques d'accompagnement, la souveraineté alimentaire risque de se payer par une fragilisation du monde rural.

C'est pourquoi la vision proposée par M. Nizar Baraka va au-delà de l'agriculture stricto sensu. Elle introduit un modèle de souveraineté alimentaire flexible, fondé sur une hiérarchisation claire. Produire en priorité les produits vitaux, notamment les céréales de base. Assumer une production mixte pour les filières semi-stratégiques. Accepter l'ouverture pour les produits non critiques, à condition de sécuriser les importations par la diversification des partenaires, le stockage stratégique et une logistique performante. Importer n'est pas un échec ; subir l'importation l'est.

Au fond, M. Nizar Baraka marque une maturité stratégique rare. Il ne promet ni miracles, ni autosuffisance totale. Il pose une question simple et dérangeante : que voulons-nous sécuriser, et à quel prix hydrique ? La souveraineté alimentaire n'est plus mesurée en volumes produits, mais en capacité à décider, à anticiper, à encaisser les chocs sans rupture sociale ni économique.

Reste l'épreuve la plus difficile : le temps long. Construire une souveraineté alimentaire hydriquement réaliste exige une continuité des choix, une pédagogie constante, une gouvernance rigoureuse. Les infrastructures ne suffisent pas. La souveraineté se joue aussi dans l'acceptation collective de la rareté, dans la capacité à arbitrer sans démagogie, à expliquer sans simplifier à l'excès.

La vérité est là, nue, presque inconfortable : le Maroc ne choisit pas sa contrainte hydrique. Il choisit seulement la manière d'y répondre. En plaçant l'eau au cœur de sa stratégie alimentaire, le Royaume fait le pari de la lucidité plutôt que de l'illusion. Dans un monde instable, cette lucidité pourrait bien devenir sa principale force.



Pendant longtemps, la souveraineté alimentaire a été invoquée comme une évidence morale, parfois comme un slogan politique, souvent comme une ambition abstraite. Produire ce que l'on mange, sécuriser l'approvisionnement, protéger les consommateurs contre les chocs extérieurs : l'idée est consensuelle, presque intuitive. Mais au Maroc, cette notion est aujourd'hui rattrapée par une réalité beaucoup plus brute, plus implacable : la contrainte hydrique. Et avec elle, une question dérangeante, mais incontournable : peut-on encore parler de souveraineté alimentaire dans un pays où l'eau devient rare, instable, imprévisible ?

Le débat n'est pas théorique. Il est déjà inscrit dans les chiffres, dans les barrages à moitié vides, dans les nappes surexploitées, dans les vergers arrachés, dans les tensions sur le cheptel et dans la facture alimentaire du pays. Le Maroc n'est pas simplement confronté à une mauvaise séquence climatique. Il est entré dans une nouvelle ère hydrologique, marquée par la fin des repères historiques. Les cycles se sont rompus. Les moyennes n'ont plus de sens. La planification agricole, pensée pour un climat plus clément, se heurte désormais à une volatilité extrême : des années de sécheresse sévère suivies de surplus soudains, difficiles à capter et à stocker.

Dans ce contexte, parler de souveraineté alimentaire sans parler d'eau relève presque de l'illusion. Car l'eau n'est plus seulement une ressource naturelle à mobiliser ;

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : LE MAROC FACE À LA VÉRITÉ DE L'EAU

elle est devenue un facteur de risque systémique. Elle conditionne la production agricole, mais aussi la stabilité sociale, l'équilibre des territoires, la balance commerciale et, au-delà, la sécurité économique du pays. Lorsque 75 % de l'eau mobilisée est consommée par l'agriculture, chaque arbitrage hydrique devient un arbitrage politique.

La question alimentaire s'impose aujourd'hui au cœur des grandes recompositions mondiales. La guerre en Ukraine, les tensions sur les marchés céréaliers, les restrictions à l'exportation décidées par certains pays producteurs ont rappelé une vérité simple : le marché mondial nourrit, mais il ne protège pas. En période de crise, chacun pense d'abord à soi. Pour un pays importateur net comme le Maroc, cette dépendance est une vulnérabilité stratégique. Mais l'inverse est tout aussi vrai : vouloir tout produire localement, sans tenir compte des limites physiques, conduit à l'épuisement des ressources et à des coûts économiques et sociaux insoutenables.

C'est là que le débat change de nature. La souveraineté alimentaire n'est ni l'autosuffisance totale, ni l'abandon aux marchés internationaux. Elle devient un choix raisonné, une construction stratégique fondée sur des priorités claires. Quels produits doivent impérativement être sécurisés par la production nationale ? Quels autres peuvent relever d'un équilibre entre production locale et importations ? Et enfin, quels produits peuvent être assumés comme relevant d'une ouverture maîtrisée, à condition de diversifier les partenaires et de sécuriser la logistique ?

Au Maroc, cette réflexion ne peut plus être dissociée de la politique de l'eau. Pendant des décennies, l'effort a porté sur la mobilisation des ressources conventionnelles : barrages, nappes souterraines, grands périmètres irrigués.



Ce modèle a permis d'accompagner le développement agricole et d'assurer une certaine stabilité. Mais la sécheresse prolongée de ces dernières années a révélé ses limites. Les barrages, aussi nombreux soient-ils, ne suffisent plus. Les nappes, surexploitées, se transforment en dette hydrique pour les générations futures.

Face à cette impasse, l'État marocain a amorcé un basculement stratégique profond. Le débat sur la souveraineté alimentaire devient indissociable de celui sur le Mix Hydrique : dessalement, transferts interbassins, réutilisation des eaux usées, économie de l'eau. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement de gérer la rareté, mais de créer une ressource hydrique moins dépendante du climat, tout en réorganisant la demande agricole autour de cette nouvelle réalité.

Cette transition est loin d'être neutre. Elle implique des investissements lourds, des choix parfois impopulaires, une redistribution des usages et des territoires. Elle pose aussi une question centrale : comment accompagner socialement et économiquement les agriculteurs dans cette transformation ? Comment éviter que la souveraineté alimentaire, pensée au niveau macro, ne se traduise par des fragilités locales ?

Ce numéro de l'Hebdo Éco avec un dossier spécial "Agriculture Maroc 2026", réalisé conjointement avec plusieurs membres de l'alliance des économistes Istiqlaliens et la rédaction de L'ODJ Media propose de prendre ce débat à bras-le-corps, sans langue de bois ni technocratie excessive. Comprendre le diagnostic hydrique, clarifier les concepts de sécurité, de souveraineté et de résilience alimentaires, analyser la refonte du modèle agricole, décrypter la réponse de l'État et ses choix stratégiques, évaluer le pari du dessalement et du Nexus eau-énergie, enfin interroger la notion de souveraineté alimentaire « flexible ».

Car au fond, la question n'est plus de savoir si le Maroc veut être souverain sur le plan alimentaire. La vraie question est de savoir s'il saura tenir ce cap dans la durée, dans un monde plus instable, avec une ressource en eau devenue le jumeau de paix de toute ambition agricole et économique.

Avertissement : Cet effort intellectuellement journalistique n'est la position officielle du Parti de l'Istiqlal ni celle de l'alliance des économistes Istiqlaliens mais une simple compilation d'analyses de la rédaction de L'ODJ Média sous la supervision de Adhane Benchakroun suite à la conférence organisée par l'alliance des ingénieurs Istiqlaliens (Casablanca le 2 Mars 2026)



QUAND L'EAU DISPARAÎT : LE DIAGNOSTIC HYDRIQUE QUI CHANGE TOUT

Le Maroc n'est plus face à une simple crise de l'eau. Il est confronté à une rupture historique. Pendant longtemps, la sécheresse faisait partie du paysage : des cycles connus, des années difficiles suivies de reprises, une variabilité intégrée dans les modèles agricoles et hydrauliques. Ce temps-là est révolu. Les données accumulées ces dernières années dessinent un basculement beaucoup plus profond : le pays est entré dans un régime de stress hydrique structurel, durable et instable.

Les chiffres sont sans appel. Sur la période récente, les apports moyens aux barrages ont chuté à des niveaux jamais observés depuis le début des mesures hydrologiques. La moyenne annuelle, qui tournait historiquement autour de 10 milliards de mètres cubes, s'est effondrée à moins de 4 milliards sur la période 2018-2025. Sept années consécutives de déficit pluviométrique ont creusé une rupture statistique, mais surtout une rupture stratégique. Ce n'est plus une anomalie climatique : c'est une nouvelle norme.

Cette sécheresse prolongée a révélé un second phénomène, plus inquiétant encore : la volatilité extrême. En l'espace de quelques années, le Maroc est passé de déficits hydriques dépassant parfois 80 % à des épisodes de surplus soudains, difficiles à capter, à stocker et à valoriser. Autrement dit, le problème n'est plus seulement le manque d'eau, mais son imprévisibilité. Pour un pays agricole, cette instabilité complique tout : planifier les cultures, sécuriser les rendements, stabiliser les revenus des agriculteurs, garantir l'approvisionnement des marchés.

Face à cette raréfaction des eaux de surface, la pression s'est mécaniquement déplacée vers les nappes souterraines. Là aussi, le constat est sévère. Les prélèvements dépassent largement le potentiel exploitable durable. Dans certaines régions, les niveaux piézométriques ont chuté de plusieurs mètres en une décennie. Le phénomène est souvent invisible pour le grand public, mais ses conséquences sont lourdes : augmentation des coûts de pompage, salinisation des sols, épuisement progressif d'un capital hydrique constitué sur des siècles. La surexploitation des nappes est une dette hydrique silencieuse, transférée aux générations futures.

Les impacts concrets sont déjà visibles. Des dizaines de milliers d'hectares de vergers, notamment d'agrumes, ont été arrachés en quelques années. Le cheptel subit de plein fouet la flambée des coûts de l'alimentation animale. Les petits et moyens agriculteurs, moins armés pour absorber les chocs climatiques, voient leur vulnérabilité s'accroître. Dans certaines zones, l'accès à l'eau devient un facteur de tension sociale, voire de conflit d'usage.

Ce diagnostic hydrique change radicalement la manière de poser la question alimentaire. Lorsque 75 % de l'eau mobilisée au Maroc est absorbée par l'agriculture, chaque mètre cube devient un choix. Maintenir certaines cultures intensives en eau n'est plus seulement un arbitrage économique ; c'est une décision politique. À l'inverse, renoncer à irriguer certains périmètres, c'est accepter des pertes de production, des revenus en baisse, parfois des déplacements d'activité. L'eau impose ses contraintes, et celles-ci redessinent la carte agricole du pays.

Longtemps, la réponse marocaine a reposé sur une logique de mobilisation maximale : construire des barrages, étendre les périmètres irrigués, puiser dans les nappes pour compenser les déficits de surface. Cette stratégie a permis d'accompagner la croissance agricole et de sécuriser l'approvisionnement alimentaire pendant des décennies. Mais la sécheresse prolongée de ces dernières années en a révélé les limites. Les barrages, aussi nombreux soient-ils, ne produisent pas d'eau par eux-mêmes. Les nappes, surexploitées, ne sont pas infinies.



Le changement climatique agit ici comme un accélérateur brutal. Les scénarios à l'horizon 2050 convergent : la baisse des ressources hydriques est appelée à se poursuivre. Autrement dit, attendre un retour à la "normale" serait une erreur de diagnostic. La normale a changé. La contrainte hydrique n'est plus conjoncturelle, elle est structurelle et irréversible à l'échelle des politiques publiques.

Ce constat impose une révision profonde des politiques agricoles et hydrauliques. Il ne s'agit plus d'optimiser un système existant, mais d'en repenser les fondations. La planification par bassin devient centrale. Les choix de cultures doivent intégrer non seulement leur rentabilité économique, mais aussi leur coût hydrique réel. La question n'est plus : « peut-on produire ? », mais « à quel prix hydrique, et pour quel bénéfice stratégique ? ».

Ce diagnostic hydrique est le point de départ de tout le raisonnement sur la souveraineté alimentaire. Tant que l'eau était perçue comme une ressource mobilisable, la souveraineté pouvait rester un objectif abstrait. Désormais, elle devient une équation physique. Produire l'essentiel, sécuriser certaines filières, accepter une part de dépendance maîtrisée pour d'autres : tout commence par cette réalité incontournable. Le Maroc ne choisit pas la contrainte hydrique. Il doit apprendre à composer avec elle, sous peine de voir s'éroder, année après année, les bases mêmes de sa sécurité alimentaire.



SÉCURITÉ, SOUVERAINETÉ, RÉSILIENCE : TROIS MOTS, TROIS STRATÉGIES ALIMENTAIRES

Le débat alimentaire est souvent parasité par une confusion des termes. Sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire, résilience alimentaire : les trois expressions circulent abondamment dans les discours politiques, les rapports institutionnels et les débats publics, parfois comme des synonymes, souvent comme des slogans. Pourtant, derrière ces mots se cachent des stratégies radicalement différentes, avec des implications économiques, budgétaires et géopolitiques majeures. Dans un contexte de stress hydrique structurel, cette clarification n'est plus un luxe intellectuel. Elle devient une nécessité stratégique.

La sécurité alimentaire est la notion la plus ancienne et la plus consensuelle. Elle pose une question simple : la population mange-t-elle à sa faim, de manière régulière, saine et accessible ? Peu importe, dans cette logique, l'origine des produits. Qu'ils soient locaux ou importés, l'essentiel est qu'ils soient disponibles et financièrement accessibles. Pendant des décennies, cette approche a dominé les politiques alimentaires de nombreux pays importateurs, dont le Maroc. Les marchés internationaux, fluides et relativement stables, permettaient de combler les déficits de production nationale à un coût jugé acceptable.

Mais cette sécurité alimentaire fondée sur l'importation massive a un revers : la dépendance extérieure. Tant que le commerce mondial fonctionne sans heurts, le système tient. En période de crise, il se fragilise. La guerre en Ukraine, les restrictions à l'exportation de certains pays producteurs, la volatilité des prix des céréales ont brutalement rappelé que le marché mondial nourrit, mais ne protège pas. Pour un pays comme le Maroc, fortement dépendant des importations de blé, cette vulnérabilité n'est pas théorique. Elle se traduit par une exposition directe aux chocs de prix et aux tensions géopolitiques.

C'est précisément là qu'intervient la notion de souveraineté alimentaire. Elle ne se limite pas à la question de l'accès à la nourriture, mais interroge le pouvoir de décision. Qui choisit le modèle agricole ? Qui décide des filières prioritaires ? Quel niveau de dépendance extérieure est jugé acceptable ? La souveraineté alimentaire suppose une capacité collective à orienter les choix productifs en fonction d'intérêts nationaux, et non uniquement des signaux du marché mondial.

Mais cette souveraineté, lorsqu'elle est mal comprise, peut dériver vers une autre illusion : celle de l'autosuffisance totale.

Produire tout, partout, à n'importe quel coût, devient alors un objectif politique plus qu'économique. Dans un pays soumis à une contrainte hydrique sévère, cette approche est non seulement irréaliste, mais dangereuse. Elle conduit à l'épuisement des ressources, à des subventions coûteuses et à une inefficacité globale du système agricole. La souveraineté alimentaire ne peut donc pas être une fermeture aveugle. Elle doit être sélective et hiérarchisée.

C'est dans cet interstice que s'impose la troisième notion : la résilience alimentaire. La résilience ne cherche pas à éliminer les chocs, mais à y résister et à s'en relever rapidement. Un système alimentaire résilient est capable d'absorber une mauvaise campagne agricole, une flambée des prix internationaux ou une rupture logistique, sans basculer dans la pénurie ou l'instabilité sociale. Il repose sur la diversification des sources d'approvisionnement, la constitution de stocks stratégiques, la flexibilité logistique et la capacité d'adaptation des filières.

La résilience introduit une dimension temporelle souvent absente des débats. Il ne s'agit pas seulement de produire aujourd'hui, mais de tenir dans la durée, face à des crises de plus en plus fréquentes et imbriquées : climatiques, géopolitiques, énergétiques. Dans cette perspective, l'importation n'est pas un tabou, mais elle doit être pensée, sécurisée, contractualisée, et non subie.



Pour le Maroc, l'enjeu est précisément d'articuler ces trois logiques sans les opposer de manière caricaturale. La sécurité alimentaire reste un impératif social : nourrir la population à un coût supportable. La souveraineté alimentaire devient un impératif stratégique : décider des priorités nationales dans un monde instable. La résilience alimentaire est l'outil opérationnel qui permet de rendre cette souveraineté viable dans un contexte de contrainte hydrique.

Cette articulation impose des choix clairs. Tous les produits ne peuvent pas relever du même régime. Certains, vitaux pour la stabilité sociale et économique, doivent faire l'objet d'une sécurisation prioritaire par la production nationale, même si cela implique des investissements lourds. D'autres peuvent relever d'un modèle mixte, combinant production locale et importations encadrées. Enfin, certains produits non critiques peuvent être assumés comme dépendants du marché international, à condition de diversifier les partenaires et de sécuriser les chaînes logistiques.

Dans ce schéma, l'eau agit comme un révélateur brutal. Elle oblige à hiérarchiser, à renoncer à certaines illusions, à arbitrer entre des usages concurrents. La souveraineté alimentaire n'est plus un horizon abstrait. Elle devient un exercice de lucidité collective, où chaque choix a un coût hydrique, économique et politique.



En définitive, la question n'est pas de savoir si le Maroc doit choisir entre sécurité, souveraineté ou résilience alimentaires. Il doit assumer les trois, mais pas de la même manière ni avec les mêmes outils. Dans un monde de plus en plus instable, la souveraineté alimentaire marocaine ne se construira ni dans l'autarcie, ni dans la dépendance aveugle, mais dans un équilibre exigeant entre production nationale ciblée, ouverture maîtrisée et capacité à encaisser les chocs. C'est ce réalisme stratégique, plus que les slogans, qui conditionnera la capacité du pays à nourrir durablement sa population.

L'AGRICULTURE MAROCAINE À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ HYDRIQUE

Pendant des décennies, l'agriculture marocaine a été pensée comme un pilier de souveraineté économique et sociale. Elle a structuré les territoires, absorbé une part importante de l'emploi rural et contribué à l'équilibre de la balance commerciale. Mais ce modèle, bâti sur une mobilisation croissante de l'eau, se heurte aujourd'hui à une limite physique incontournable. La contrainte hydrique n'est plus un paramètre parmi d'autres : elle est devenue le facteur déterminant qui redéfinit ce que le Maroc peut produire, où, et à quelles conditions.

Le chiffre est désormais bien connu, mais ses implications restent souvent sous-estimées : près de 75 % de l'eau mobilisée au Maroc est consommée par l'agriculture irriguée. Autrement dit, toute réflexion sur l'eau est immédiatement une réflexion sur l'agriculture, et inversement. Lorsque la ressource se raréfie, ce n'est pas seulement la production qui est affectée, mais l'ensemble de l'architecture économique et sociale des campagnes. La sécheresse prolongée a mis à nu cette dépendance structurelle et révélé la fragilité de certains choix productifs.

Les impacts sont déjà visibles sur le terrain. Des milliers d'hectares de vergers, notamment d'agrumes, ont été arrachés ces dernières années faute d'eau suffisante. Dans les zones d'élevage, la flambée des prix des aliments pour bétail a fragilisé les exploitations les plus modestes. Les nappes souterraines, longtemps utilisées comme variable d'ajustement, se sont abaissées à des niveaux critiques, rendant le pompage plus coûteux et parfois économiquement non viable. L'agriculture marocaine entre ainsi dans une phase où l'accès à l'eau devient un facteur de sélection, séparant les exploitations capables d'investir et de s'adapter de celles condamnées à se replier ou à disparaître.

Cette situation oblige à repenser une question longtemps évitée : toutes les cultures ont-elles vocation à être produites partout ? La réponse, dictée par la réalité hydrique, est de plus en plus négative. Le maintien de cultures fortement consommatrices d'eau dans des bassins structurellement déficitaires n'est plus soutenable. Ce constat ne relève ni de l'idéologie ni du renoncement, mais d'une contrainte physique. Continuer dans cette voie reviendrait à épuiser la ressource sans garantir, à moyen terme, la sécurité alimentaire du pays.

C'est pourquoi la refonte du modèle agricole ne peut être dissociée de politiques d'accompagnement solides. Formation,

Face à cette impasse, une réorientation progressive s'impose. Elle passe d'abord par une planification par bassin hydraulique, et non plus par une logique uniforme à l'échelle nationale. Chaque bassin dispose d'un potentiel hydrique spécifique, de contraintes propres et de priorités différentes. Adapter les assolements à cette réalité devient un impératif. Certaines régions devront se recentrer sur des cultures moins gourmandes en eau, d'autres sur des productions à plus forte valeur ajoutée hydrique, c'est-à-dire générant plus de revenu par mètre cube consommé.

L'innovation technique joue ici un rôle clé, mais elle ne constitue pas une solution miracle. Le goutte-à-goutte, largement déployé ces dernières années, a permis des gains significatifs en efficacité, mais il ne crée pas d'eau. Dans un contexte de raréfaction structurelle, l'efficacité ne suffit plus si les surfaces irriguées continuent de s'étendre ou si les cultures restent inadaptées. L'exemple de l'irrigation de complément sur les céréales, testé dans certains périmètres, montre toutefois qu'une utilisation ciblée et maîtrisée de l'eau peut générer des gains de productivité importants, tout en limitant la pression sur la ressource.

accès au financement, reconversion vers des cultures adaptées, soutien à la diversification des revenus ruraux : sans ces leviers, la transition hydrique risque de creuser les inégalités territoriales. Or, une agriculture socialement fragilisée est incompatible avec toute ambition de souveraineté durable.

Ce basculement, bien que difficile, est devenu inévitable face à la contrainte hydrique. Continuer à produire comme si l'eau était abondante fragiliserait la souveraineté alimentaire. En l'intégrant comme point de départ, le Maroc peut bâtir une agriculture plus sobre, ciblée et résiliente.





رمضان كريم
By Lodi

**Nourrissez
votre esprit**

AUSSI BIEN QUE VOTRE CORPS.

LE FTOUT DE LA CONSCIENCE

@lodjmaroc



L'ÉTAT STRATÈGE : QUAND LA POLITIQUE DE L'EAU DEVIENT POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ

Face à la brutalité du diagnostic hydrique, une évidence s'impose : le marché, à lui seul, ne peut pas répondre à la contrainte de l'eau. Trop lente, trop fragmentée, trop guidée par des logiques de court terme, la régulation par les seuls prix atteint rapidement ses limites. Dans un pays soumis à un stress hydrique structurel, l'eau cesse d'être un simple facteur de production pour devenir un enjeu de souveraineté, appelant une réponse étatique forte, cohérente et de long terme. C'est dans ce contexte que le Maroc a progressivement fait évoluer sa politique de l'eau vers un rôle assumé d'État stratège.

Ce basculement ne s'est pas opéré en un jour. Il est le fruit d'une accumulation de signaux d'alerte : sécheresses répétées, tensions sur l'approvisionnement en eau potable, surexploitation des nappes, conflits d'usage de plus en plus visibles. Mais ces dernières années ont marqué une accélération décisive. Les orientations impulsées par Sa Majesté le Roi ont donné à la politique de l'eau une dimension nouvelle, clairement articulée autour de trois priorités : la sécurité hydrique des populations, la souveraineté alimentaire et la résilience face aux chocs climatiques.

L'un des premiers marqueurs de cette stratégie est le retour de la planification à long terme. Là où la gestion de l'eau était souvent réactive, dictée par l'urgence des crises, elle s'inscrit désormais dans des cadres structurants à l'horizon 2050. Les Plans Directeurs d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau (PDAIRE) couvrent l'ensemble des bassins hydrauliques du pays et définissent, pour chacun, un équilibre cible entre ressources disponibles, besoins en eau potable et exigences agricoles. Cette planification n'est pas figée : elle intègre explicitement les scénarios du changement climatique, rompant avec l'illusion d'un retour à la normale.

Autre inflexion majeure : l'adoption du Nexus Eau-Énergie-Sécurité alimentaire comme principe directeur. Derrière ce concept se cache une idée simple mais structurante : les politiques publiques ne peuvent plus être pensées en silos. Dessaler de l'eau sans sécuriser l'énergie nécessaire serait une impasse ; développer l'agriculture sans garantir l'eau serait une fuite en avant. En liant ces trois dimensions, l'État marocain cherche à construire des chaînes de valeur cohérentes, capables de résister aux chocs exogènes, qu'ils soient climatiques ou géopolitiques.

La politique des infrastructures illustre également ce rôle renforcé de l'État. Barrages, stations de dessalement, autoroutes de l'eau, interconnexions entre bassins : ces investissements lourds ne relèvent pas d'une logique de rentabilité immédiate. Ils s'inscrivent dans une vision de souveraineté, où la continuité de l'approvisionnement prime sur les calculs de court terme. L'autoroute de l'eau reliant le Sebou au Bouregreg, puis à l'Oum Er Rbia, en est une illustration parlante : sécuriser l'axe Rabat-Casablanca n'est pas seulement un enjeu urbain, c'est un pilier de la stabilité économique nationale.

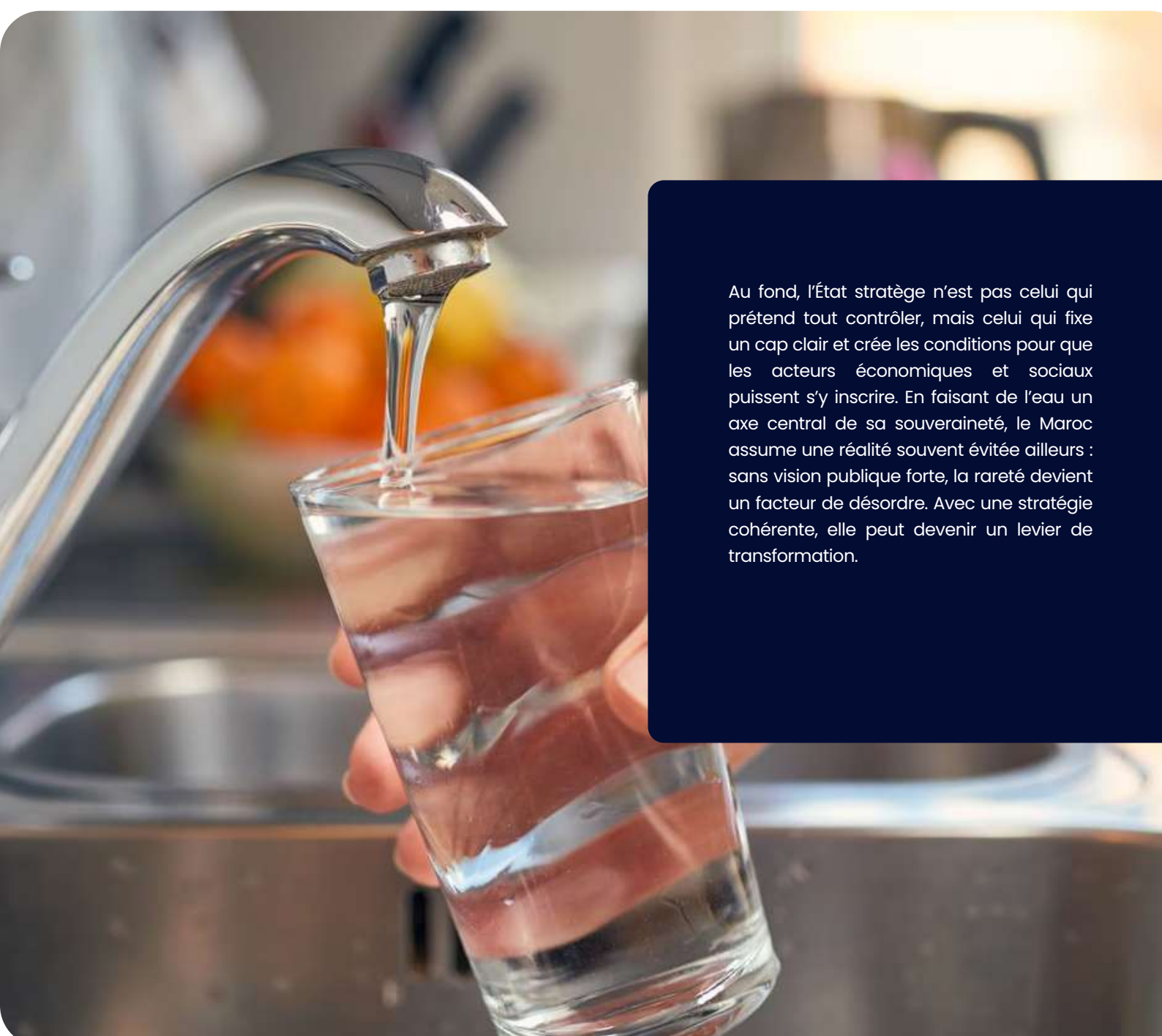
Cette montée en puissance de l'État ne signifie pas un retour à une gestion centralisée rigide. Au contraire, la gestion par bassin est réaffirmée comme principe fondamental. Chaque bassin hydraulique est traité comme une unité stratégique, avec ses contraintes, ses priorités et ses arbitrages propres. Cette approche territorialisée permet d'éviter les solutions uniformes, souvent inefficaces, et de mieux adapter les politiques agricoles et hydrauliques aux réalités locales.



Un autre aspect, moins visible mais tout aussi crucial, concerne la solidarité hydrique territoriale. Pendant longtemps, les villes côtières ont capté une part importante des ressources en eau conventionnelle issues de l'intérieur du pays, au détriment des usages agricoles. Le nouveau paradigme inverse cette logique : les grandes métropoles côtières sont appelées à s'alimenter principalement par le dessalement, libérant ainsi l'eau des barrages et des nappes pour l'agriculture et les zones intérieures. Cette solidarité aval-amont traduit une vision politique de l'eau comme bien commun national, et non comme ressource locale disputée.

Mais cette stratégie soulève aussi des interrogations légitimes. Le coût financier de ces infrastructures est élevé. Leur gouvernance, leur maintenance et leur intégration dans les politiques sectorielles nécessitent une coordination sans faille. Surtout, le rôle accru de l'État pose la question de l'équilibre entre régulation et incitation. Jusqu'où encadrer les usages ? Comment éviter les effets pervers d'une gestion trop administrative, déconnectée des réalités du terrain ?

Ces questions n'invalident pas le choix stratégique opéré. Elles en soulignent plutôt l'exigence. Faire de la politique de l'eau une politique de souveraineté, c'est accepter une responsabilité lourde : celle d'arbitrer entre des usages concurrents, de penser au-delà des cycles électoraux et de rendre des comptes sur des choix qui n'ont d'effets visibles qu'à long terme. Dans un contexte de contrainte hydrique durable, l'inaction serait le choix le plus coûteux.



Au fond, l'État stratège n'est pas celui qui prétend tout contrôler, mais celui qui fixe un cap clair et crée les conditions pour que les acteurs économiques et sociaux puissent s'y inscrire. En faisant de l'eau un axe central de sa souveraineté, le Maroc assume une réalité souvent évitée ailleurs : sans vision publique forte, la rareté devient un facteur de désordre. Avec une stratégie cohérente, elle peut devenir un levier de transformation.

DESSALER, TRANSFÉRER, RÉUTILISER : LE PARI DU MIX HYDRIQUE

Longtemps, la politique de l'eau au Maroc a reposé sur une équation relativement simple : capter les eaux de surface par les barrages, compléter par les nappes souterraines, puis arbitrer en période de sécheresse. Cette logique, efficace dans un climat plus clément, atteint aujourd'hui ses limites. Face à une baisse structurelle des ressources et à une volatilité extrême des précipitations, l'État marocain a fait un choix stratégique majeur : ne plus seulement gérer la rareté, mais créer une nouvelle offre d'eau. C'est le sens profond du pari du Mix Hydrique.

Le dessalement de l'eau de mer en est le pilier le plus visible. Pendant longtemps perçu comme une solution marginale, coûteuse et énergivore, il est devenu en quelques années un élément central de la sécurité hydrique nationale. Le Maroc ne parle plus de quelques stations pilotes, mais d'un programme industriel à grande échelle, capable de fournir à terme une part significative de l'eau potable et de soutenir l'irrigation de périmètres agricoles ciblés. Ce changement d'échelle traduit une rupture conceptuelle : l'eau dessalée n'est plus une solution de secours, elle devient une ressource stratégique.

Ce basculement répond à une contrainte claire. Les barrages dépendent de la pluie. Les nappes se rechargent lentement, quand elles se rechargent encore. Le dessalement, lui, offre une ressource relativement indépendante du climat. Pour un pays exposé aux aléas climatiques, cette indépendance a une valeur stratégique considérable. Elle permet de sécuriser l'approvisionnement des grandes métropoles côtières et, surtout, de libérer les ressources conventionnelles pour d'autres usages, notamment agricoles.

Mais le Mix Hydrique ne se limite pas au dessalement. Il repose également sur les transferts interbassins, parfois qualifiés d'« autoroutes de l'eau ». L'idée est simple dans son principe, mais complexe dans sa mise en œuvre : déplacer l'eau des bassins excédentaires vers les bassins déficitaires, en s'appuyant sur des infrastructures lourdes et une gouvernance fine. Le transfert Sebou-Bouregreg, puis vers l'Oum Er Rbia, illustre cette logique. Il ne s'agit pas seulement de répondre à une urgence ponctuelle, mais de construire un réseau national de solidarité hydrique, capable d'amortir les chocs régionaux.

La réutilisation des eaux usées traitées constitue le troisième pilier du Mix Hydrique, souvent moins médiatisé mais tout aussi stratégique. Dans un contexte de stress hydrique, chaque mètre cube compte.

Réutiliser l'eau pour l'arrosage des espaces verts, des voiries ou de certaines cultures permet de préserver les ressources conventionnelles pour les usages les plus sensibles. Cette approche s'inscrit dans une logique d'économie circulaire de l'eau, encore balbutiante mais appelée à se développer fortement dans les années à venir.

Pris séparément, chacun de ces leviers a ses limites. Le dessalement est coûteux et énergivore. Les transferts interbassins soulèvent des enjeux environnementaux et territoriaux. La réutilisation des eaux usées nécessite des investissements lourds et une acceptabilité sociale. C'est précisément pour cela que le Maroc a choisi une approche intégrée. Le Mix Hydrique n'est pas une addition de solutions, mais une combinaison stratégique, pensée pour équilibrer les forces et les faiblesses de chaque option.

Sur le plan économique, ce choix est loin d'être neutre. Les investissements requis sont massifs, avec des retours qui ne se mesurent pas uniquement en termes financiers. Il s'agit d'investissements de souveraineté, dont la rentabilité se calcule aussi en stabilité sociale, en continuité de l'approvisionnement et en réduction des vulnérabilités. Ne pas investir aurait un coût invisible mais potentiellement bien plus élevé : pénuries, tensions sociales, dépendance accrue aux importations alimentaires.

Le Mix Hydrique pose néanmoins une question centrale : pour quels usages cette eau doit-elle être prioritairement mobilisée ?



Toute l'eau dessalée ou transférée ne peut pas servir indistinctement à tous les usages. Dans un contexte de souveraineté alimentaire, l'enjeu est de cibler les périmètres agricoles stratégiques, ceux dont la production est jugée essentielle pour la stabilité du pays. Autrement dit, le Mix Hydrique n'a de sens que s'il est articulé à une hiérarchisation claire des besoins.

Il pose aussi la question de la gouvernance. Créer de nouvelles ressources en eau ne suffit pas si leur usage n'est pas rigoureusement encadré. Sans régulation, l'effet rebond est inévitable : plus d'eau disponible conduit à plus de consommation, annulant les gains attendus. La réussite du Mix Hydrique dépend donc autant des infrastructures que des règles d'allocation, de tarification et de contrôle.

En définitive, le pari du Mix Hydrique traduit une forme de lucidité stratégique. Le Maroc a intégré une réalité que beaucoup de pays tardent encore à accepter : dans un monde marqué par le changement climatique, l'eau devient un facteur de puissance et de vulnérabilité. En choisissant de dessaler, de transférer et de réutiliser, le pays ne nie pas la contrainte hydrique. Il cherche à la dompter, sans l'abolir, en construisant une sécurité hydrique compatible avec ses ambitions alimentaires et économiques. Ce pari est exigeant, coûteux, parfois contesté. Mais face à l'alternative de l'inaction, il apparaît de plus en plus comme un passage obligé.



EAU, ÉNERGIE, AGRICULTURE : LE NOUVEAU TRIANGLE STRATÉGIQUE MAROCAIN

Le pari du Mix Hydrique aurait peu de sens sans une autre transformation, plus discrète mais tout aussi décisive : l'intégration de l'énergie au cœur de la politique de l'eau et, par extension, de la souveraineté alimentaire. Car dessaler, transférer, stocker et pomper l'eau à grande échelle consomme énormément d'électricité. Dans un pays importateur d'énergie fossile, ignorer cette dimension reviendrait à déplacer la dépendance hydrique vers une dépendance énergétique. C'est pour éviter ce piège que le Maroc a fait le choix d'un triangle stratégique eau-énergie-agriculture.

Le constat de départ est simple. Le dessalement de l'eau de mer, pilier du Mix Hydrique, est une technologie mature mais énergivore. Sans une source d'énergie abondante, stable et compétitive, son déploiement massif devient économiquement et stratégiquement fragile. Pendant longtemps, ce coût énergétique a constitué le principal frein au dessalement dans de nombreux pays. Le Maroc, lui, a choisi d'en faire un levier de transformation, en l'adossant à son autre chantier stratégique : les énergies renouvelables.

Solaire, éolien, capacités de transport électrique à grande échelle : la montée en puissance du dessalement s'inscrit désormais dans une logique de production d'eau décarbonée, moins exposée aux fluctuations des marchés du gaz et du pétrole. Ce couplage eau-énergie n'est pas un simple choix technique. Il traduit une vision géoéconomique claire : sécuriser l'eau sans accroître la vulnérabilité énergétique, et renforcer la souveraineté alimentaire sans alourdir la facture extérieure.

La logique du Nexus se concrétise par de grands partenariats reliant dessalement, transferts hydrauliques et énergies renouvelables. Ces projets forment des écosystèmes intégrés produisant eau et énergie pour l'agriculture, les villes et l'industrie. L'eau devient ainsi un levier d'optimisation du système énergétique national.

Pour l'agriculture, les implications sont majeures. Une eau sécurisée et moins dépendante des aléas climatiques offre une visibilité nouvelle aux filières stratégiques.

Elle permet de planifier les assolements, de stabiliser les rendements et de réduire l'exposition aux chocs climatiques. Mais cette eau a un coût. Et ce coût impose une utilisation plus rationnelle, plus ciblée. Le triangle eau-énergie-agriculture fonctionne comme un système de contraintes croisées : l'énergie conditionne l'eau, l'eau conditionne l'agriculture, et l'agriculture doit justifier l'usage des deux.

L'eau agricole n'est plus perçue comme quasi gratuite : chaque mètre cube dessalé ou transféré a un coût énergétique et financier réel. Cela impose de choisir quelles productions méritent cette eau stratégique, selon des critères économiques, sociaux et territoriaux.

Le Nexus eau-énergie-agriculture introduit également une dimension de souveraineté technologique et industrielle. Développer des capacités nationales dans le dessalement, la gestion intelligente des réseaux, le stockage et la distribution de l'énergie devient un enjeu à part entière. À terme, cette maîtrise technologique peut réduire les coûts, améliorer l'efficacité et créer des filières industrielles locales, génératrices d'emplois et de valeur ajoutée.

Le triangle eau-énergie-agriculture renforce la position stratégique du Maroc. Sécuriser simultanément l'eau et l'énergie réduit la vulnérabilité aux chocs externes. Le pays cherche ainsi à bâtir un modèle intégré adapté à ses contraintes. Mais la complexité et le coût de ces projets exigent une gouvernance solide et une coordination étroite. Ce Nexus redéfinit la souveraineté alimentaire autour d'un système cohérent et durable.

Cette approche marque une rupture avec les anciennes politiques sectorielles.

Elle affirme que la souveraineté se construit à l'intersection des ressources, des technologies et des choix politiques.



Reste une question centrale, qui dépasse les infrastructures et les stratégies : celle du temps long. La souveraineté alimentaire ne se construit ni en un mandat, ni en une loi de finances, ni même en une décennie. Elle exige une continuité des politiques publiques, une stabilité des choix stratégiques et une pédagogie permanente auprès des citoyens. Elle suppose aussi une capacité à corriger les trajectoires, à apprendre des erreurs et à ajuster les priorités sans céder à la tentation du court terme.

Au fond, le défi alimentaire du Maroc n'est pas seulement technique ou économique. Il est profondément politique, au sens noble du terme : comment organiser collectivement la rareté, comment arbitrer entre des besoins concurrents, comment protéger l'essentiel sans épuiser le futur. Dans un monde où l'eau devient un facteur de puissance et de vulnérabilité, la souveraineté alimentaire marocaine se jouera moins dans les déclarations que dans la cohérence entre les choix hydriques, agricoles, énergétiques et sociaux.

La souveraineté alimentaire n'est pas une promesse de confort. C'est un choix de responsabilité. Le Maroc semble aujourd'hui avoir engagé ce choix. La vraie épreuve ne sera pas de l'annoncer, mais de le tenir, année après année, génération après génération, face à une réalité hydrique qui, elle, ne transige pas.



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : LE CHOIX DE LA LUCIDITÉ

Au terme, une évidence s'impose : la souveraineté alimentaire n'est plus un débat idéologique, ni un luxe réservé aux périodes de prospérité. Elle est devenue, pour le Maroc, une question de survie stratégique, au sens le plus concret du terme. Non pas parce que le pays manquerait immédiatement de nourriture, mais parce que les conditions physiques, climatiques et géopolitiques qui permettaient jusque-là de sécuriser l'approvisionnement sont en train de se transformer durablement.

La contrainte hydrique agit comme un révélateur brutal. Elle met fin à des ambiguïtés longtemps entretenues. Elle oblige à regarder la réalité en face : l'eau disponible diminue, sa variabilité augmente, et aucun volontarisme politique ne peut inverser cette tendance. À partir de là, toute stratégie alimentaire crédible doit commencer par cette donnée non négociable. La souveraineté alimentaire, si elle ignore la réalité hydrique, devient un slogan creux. Si elle l'intègre pleinement, elle peut au contraire devenir un levier de transformation.

Ce que montre l'approche marocaine, telle qu'elle se dessine aujourd'hui, c'est un refus assumé des fausses alternatives. Non, l'autosuffisance totale n'est ni possible ni souhaitable dans un pays soumis à un stress hydrique structurel. Mais non plus, la dépendance passive aux marchés internationaux n'est plus tenable dans un monde fragmenté, instable, marqué par les crises géopolitiques et les chocs climatiques. Entre ces deux extrêmes, le Maroc tente de tracer une voie plus exigeante : celle d'une souveraineté alimentaire sélective, flexible et résiliente.

Cette voie repose sur plusieurs choix lourds, parfois coûteux, souvent complexes à mettre en œuvre. Investir massivement dans l'eau, à travers le dessalement, les transferts interbassins et la réutilisation, n'est pas un choix anodin. Il engage des ressources financières considérables et suppose une gouvernance rigoureuse sur le long terme. Adosser cette politique à un Nexus eau-énergie ambitieux implique une coordination institutionnelle et technologique élevée. Réorienter le modèle agricole, hiérarchiser les filières, accepter de renoncer à certaines productions pose des questions sociales sensibles, notamment pour les petits agriculteurs et les territoires les plus fragiles.

Mais l'alternative est plus coûteuse encore. Ne pas trancher, ne pas hiérarchiser, continuer à produire comme si l'eau était abondante reviendrait à organiser une érosion lente mais certaine des bases mêmes de la sécurité alimentaire.

Dans ce scénario, la souveraineté ne disparaîtrait pas brutalement ; elle s'éroderait progressivement, au fil des sécheresses, des déficits, des importations d'urgence et des tensions sociales.

La force de l'approche actuelle réside dans sa lucidité. Elle accepte les limites physiques du pays. Elle assume que la souveraineté ne se mesure pas à la quantité produite, mais à la capacité à décider, à anticiper et à encaisser les chocs. Produire l'essentiel, sécuriser les filières vitales, importer le reste de manière organisée, diversifier les partenaires, investir dans le stockage et la logistique : cette combinaison peut sembler moins spectaculaire qu'un discours sur l'autosuffisance totale, mais elle est infiniment plus robuste.

Reste une question centrale, qui dépasse les infrastructures et les stratégies : celle du temps long. La souveraineté alimentaire ne se construit ni en un mandat, ni en une loi de finances, ni même en une décennie. Elle exige une continuité des politiques publiques, une stabilité des choix stratégiques et une pédagogie permanente auprès des citoyens. Elle suppose aussi une capacité à corriger les trajectoires, à apprendre des erreurs et à ajuster les priorités sans céder à la tentation du court terme.



رمضان كريم
By Lodi



FINI
LE RÉCHAUFFÉ
ET LES RIRES
FORCÉS

Place à l'émotion vraie et au frisson

@lodjmaroc



LE FUTUR CODE DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES (CIA) SERA-T-IL LA NOUVELLE CHARTE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE MAROCAIN ?

Après plus d'un demi-siècle d'existence, le Code des investissements agricoles s'apprête à entrer dans une zone de turbulences. Le ministère de l'Agriculture a lancé une étude de refonte, pour un coût de 5,64 millions de dirhams, avec l'ambition affichée de transformer ce vieux corpus juridique en une véritable charte du développement agricole adaptée au Maroc de 2030. Sur le papier, l'intention est louable. Sur le terrain, la question demeure entière : réforme structurante ou simple toilettage juridique face à une agriculture sous pression climatique, sociale et économique ?

Un Code né en 1969, encore debout... mais à bout de souffle

Le Code des investissements agricoles n'est pas un texte parmi d'autres. Adopté en 1969, publié au Bulletin officiel le 25 juillet de la même année, il rassemble 49 textes – dahirs, décrets, arrêtés – qui ont longtemps structuré l'intervention de l'État dans l'agriculture. Irrigation, foncier, investissements, relations administration-agriculteurs : tout ou presque passait par lui.

Pendant des décennies, le CIA a servi de boussole à une agriculture pensée de manière centralisée, volontariste, parfois autoritaire. L'État décidait, aménageait, fixait les règles du jeu. Les périmètres irrigués étaient délimités d'en haut, l'eau tarifiée administrativement, les assolements encadrés par voie réglementaire. Cette logique a produit des résultats, indéniablement. Elle a aussi généré des rigidités que le temps a rendues visibles.

Aujourd'hui, le contexte n'a plus rien à voir. Le Maroc agricole de 2026 n'est plus celui de la fin des années 1960. Climat instable, stress hydrique chronique, ouverture commerciale, pression démographique, aspirations nouvelles des jeunes ruraux : le CIA, dans sa version actuelle, donne parfois l'impression d'un costume trop étroit, usé aux coudes.

De l'autosuffisance à la sécurité alimentaire : un changement de logiciel

Le ministère de l'Agriculture le reconnaît sans détour dans les objectifs de l'étude. Les objectifs ont changé. On ne parle plus seulement d'autosuffisance, mais de sécurité alimentaire, notion plus large, plus complexe, plus exposée aussi aux chocs extérieurs. Accords de libre-échange avec les États-Unis et l'Union européenne, fin progressive des monopoles d'État sur le commerce agricole, alignement sur la loi de la concurrence : le marché a pris une place centrale.

Dans le même mouvement, l'approche top-down de l'aménagement hydroagricole cède du terrain. Partenariats public-privé, contractualisation, participation accrue des acteurs locaux : le vocabulaire a changé, les pratiques tentent de suivre. L'État n'est plus le seul maître d'œuvre ; il devient facilitateur, régulateur, parfois arbitre.

Sur le principe, peu contestent cette évolution. Mais sur le terrain, les agriculteurs, notamment les petits et moyens exploitants, s'interrogent. La libéralisation protège-t-elle vraiment face à la concurrence des produits importés ? La contractualisation ne risque-t-elle pas de renforcer les asymétries de pouvoir entre grands investisseurs et exploitations familiales ? La réforme du CIA devra répondre à ces inquiétudes, sans les balayer d'un revers technocratique.

Foncier, eau, jeunes ruraux : les nœuds durs de la réforme

Le texte initial du ministère pointe un angle mort devenu central : le foncier. L'application des règles relatives à la propriété agricole est de plus en plus complexe. Morcellement, statuts multiples, héritages bloqués, terres collectives : le CIA n'a jamais vraiment réglé ces questions. Or, sans accès clair au foncier, parler d'investissement agricole relève parfois de l'incantation.

Autre sujet brûlant : l'eau. Le régime juridique de l'irrigation, pensé à une époque d'abondance relative, peine à intégrer la rareté structurelle actuelle. Tarification, partage de la ressource, responsabilité environnementale :



la réforme du CIA devra arbitrer entre efficacité économique et justice hydrique, dans un pays où chaque mètre cube compte.

Enfin, il y a la question des jeunes ruraux. Le ministère le reconnaît lui-même : le besoin d'insertion devient pressant. Génération Green a placé l'humain au cœur de sa stratégie, mais sans un cadre juridique rénové, l'ambition risque de rester partielle. Un Code des investissements agricoles repensé peut-il réellement devenir un levier d'entrepreneuriat rural, ou se contentera-t-il d'accompagner les acteurs déjà installés ?

Une étude ambitieuse... mais sous haute vigilance

Sur le plan méthodologique, l'étude annoncée est sérieuse. Trois missions, huit mois de travail, un diagnostic approfondi, un benchmark international, une concertation avec les parties prenantes. Le ministère insiste sur la recherche de consensus et d'appropriation collective. Sur le papier, tout y est.

Reste une question de fond : que fera-t-on réellement des conclusions ? Le Maroc n'en est pas à sa première réforme bien documentée. Le risque n'est pas l'absence d'analyse, mais la dilution politique des arbitrages. Réformer le CIA, c'est toucher à des intérêts établis, à des équilibres régionaux, à des choix budgétaires lourds. Cela suppose du courage, de la cohérence, et une vision alignée avec le Nouveau modèle de développement.

Comme le rappelait récemment un expert agricole lors d'un débat à Rabat : « Une loi agricole n'est jamais neutre. Elle dit toujours qui on protège, qui on encourage, et qui on laisse de côté. » La future charte du développement agricole devra assumer ces choix, sans faux-semblants.

Le futur Code des investissements agricoles est à la croisée des chemins.

Il peut devenir un texte fondateur, capable d'accompagner une agriculture marocaine plus résiliente, plus inclusive, plus durable. Il peut aussi rester un compromis tiède, ajusté à la marge, incapable de répondre aux urgences climatiques et sociales. La réforme est lancée. Le débat, lui, ne fait que commencer.



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : LE MAROC FACE AU PIÈGE SILENCIEUX DE SA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE

Au Maroc, elle se heurte à une réalité plus rugueuse : la filière céréalière, pilier historique de la sécurité alimentaire, repose sur un modèle économiquement déséquilibré, techniquement sous-exploité et financièrement mal architecturé. Derrière les aléas climatiques, souvent invoqués comme explication ultime, se cache un problème plus profond : un système public qui protège le consommateur à court terme mais fragilise structurellement le producteur local.

Le premier verrou est budgétaire. Entre 88 et 90 % de l'effort public est orienté vers l'aval : subventions à l'importation, compensation de la farine, soutien au stockage des opérateurs. À l'inverse, l'amont productif — l'agriculteur, ses semences, sa fertilisation, son accompagnement technique — ne capte que 7 à 12 % des soutiens. La loi de la compensation cristallise ce paradoxe : le blé tendre est administré à 270 dirhams le quintal, avec une prime automatique aux importateurs dès que ce seuil est dépassé, tandis que de nombreux producteurs locaux vendent en dessous de ce prix, sans mécanisme de protection équivalent. Ce modèle stabilise les prix à court terme, mais alimente année après année la dépendance aux marchés internationaux

Contrairement à une idée largement répandue, le déficit de production n'est pas une fatalité climatique. L'efficacité technique moyenne des exploitations céréalières marocaines est estimée entre 35 et 50 %. Autrement dit, jusqu'à 65 % du potentiel agronomique reste inexploité. Des variétés développées par la recherche, capables d'atteindre quatre tonnes par hectare avec seulement 200 millimètres de pluie, existent déjà. Le problème n'est donc pas l'absence de solutions, mais leur faible diffusion sur le terrain

Les semences certifiées, qui permettent à elles seules des gains de rendement de 15 à 30 %, ne couvrent encore que 30 % des superficies. L'objectif minimal devrait être de 50 %, en s'appuyant sur des mécanismes d'agrégation capables d'en faire un standard. À cela s'ajoute un maillon souvent négligé : le stockage. Les capacités modernes sont concentrées autour des ports et des unités industrielles,

laissant les bassins de production sous-équipés. Résultat : les agriculteurs vendent à la récolte, au moment où les prix sont les plus bas, avec des pertes post-récolte pouvant atteindre 10 % dans certaines zones. Le développement d'infrastructures intermédiaires permettrait non seulement de lisser les prix, mais aussi de constituer un stock stratégique national couvrant plusieurs mois de consommation

Le financement agricole, souvent présenté comme insuffisant, pose en réalité un problème d'architecture plus que de volume. Les ressources existent : le Crédit Agricole du Maroc, le Fonds de Développement Agricole (FDA), les bailleurs internationaux. Mais leur déploiement est inadapté aux contraintes réelles des petits exploitants. Le FDA repose sur un principe de remboursement a posteriori : l'agriculteur investit, puis attend entre 12 et 30 mois pour être subventionné. Pour un exploitant sans trésorerie, cette mécanique est tout simplement impraticable. Elle améliore la rentabilité ex post, mais n'apporte aucune solution au moment clé des semis et de la fertilisation, là où se joue l'essentiel du rendement

S'y ajoute un biais structurel du système bancaire : seuls 20 % des agriculteurs sont considérés comme bancables, principalement ceux disposant de titres fonciers réguliers. Les 80 % restants sont exclus, non par manque de potentiel productif, mais par absence de garanties formelles. Repenser cette architecture suppose une approche systémique : préfinancer les subventions FDA via des mécanismes bancaires automatisés, conditionner les crédits à un accompagnement technique certifié, substituer la garantie collective de la filière à la garantie foncière individuelle, et généraliser des kits de campagne intégrés associant intrants, assurance et itinéraires techniques de référence. Il s'agit moins d'injecter de nouveaux fonds que de réorganiser l'accès à ceux qui existent déjà.

L'agrégation peut devenir la clé du système agricole si elle dépasse la simple logique administrative. Elle doit intégrer simultanément les flux physiques, financiers, informationnels et technologiques pour être réellement efficace. La territorialisation est essentielle : les itinéraires techniques doivent être adaptés à chaque bassin agricole. Des programmes techniques et projets pilotes ont déjà démontré la viabilité du modèle. Le rôle de l'État serait alors de labelliser des agrégateurs solides reliant agriculteurs, banques et politiques publiques.



رمضان كريم
By Lody



Paranormal

L'invisible : "Il y a ce que vous voyez...
et ce qui vous regarde depuis l'ombre."

L'AGRICULTURE MAROCAINE FACE À SON MOMENT DE VÉRITÉ

Il arrive des moments où un secteur cesse d'être un simple pilier économique pour devenir un test national. L'agriculture marocaine est entrée dans cette zone de vérité. Non pas parce qu'elle s'effondre. Mais parce qu'elle révèle, avec une netteté presque brutale, les tensions profondes de notre modèle de développement.

Depuis deux décennies, le Maroc a modernisé son agriculture à marche forcée. Les performances à l'export se sont consolidées, certaines filières ont gagné en compétitivité, l'investissement privé s'est structuré. Le Plan Maroc Vert, puis Génération Green, ont donné une impulsion claire : produire plus, mieux, et conquérir des marchés. Sur le plan productif, le pari n'a pas été perdu.

Mais produire plus ne signifie pas être plus solide.

La réalité hydrique du pays s'est durcie. Le stress sur la ressource en eau n'est plus un épisode conjoncturel, c'est une donnée structurelle. Les sécheresses répétées ne sont plus des accidents, elles sont devenues des scénarios probables. Or une agriculture conçue pour croître en volume dans un environnement hydrique incertain devient mécaniquement vulnérable.

Parallèlement, la dépendance aux importations céréalières expose le pays à des chocs géopolitiques que personne ne maîtrise. Les marchés internationaux ne sont pas des abstractions neutres ; ils sont traversés par des conflits, des restrictions, des spéculations. Importer peut être rationnel économiquement. Mais importer sa stabilité alimentaire est un choix stratégique qui mérite d'être interrogé.

À cela s'ajoute une fracture structurelle trop souvent reléguée au second plan : près de 80 % des exploitations agricoles font moins de cinq hectares. Cette réalité n'est ni une faiblesse en soi ni une fatalité. Elle devient problématique lorsque ces exploitations restent insuffisamment organisées, faiblement bancarisées, exposées aux aléas climatiques sans filet de sécurité robuste. Une agriculture productive mais socialement fragile est un équilibre instable.

Le débat n'est donc plus technique. Il est politique au sens noble du terme. Quelle agriculture voulons-nous pour 2030 ?

ne agriculture performante dans les années favorables et vulnérable dans les années difficiles ? Ou un écosystème capable d'absorber les chocs climatiques, financiers et géopolitiques ?

Le nouveau contrat agricole national, aujourd'hui discuté, repose sur une idée simple mais exigeante : produire moins de vulnérabilité plutôt que seulement plus de valeur ajoutée. Cela suppose de replacer la souveraineté alimentaire au cœur des arbitrages, de repenser l'agriculture irriguée à l'aune de la valeur créée par mètre cube d'eau, de transformer l'assurance agricole en outil structurant et non en simple mécanisme d'indemnisation.

Cela implique aussi une révolution plus silencieuse : celle de la gouvernance et du capital humain. Le conseil agricole de proximité, la formation continue, l'intégration de la recherche et de la digitalisation ne sont pas des compléments décoratifs. Ils sont les conditions de la bancabilité, de la prévisibilité des revenus et de l'émergence d'une véritable classe moyenne agricole.



La question est désormais claire : avons-nous le courage d'un rééquilibrage stratégique ? Car réorienter signifie arbitrer. Arbitrer entre cultures, entre usages de l'eau, entre subventions, entre intérêts établis. Aucun contrat agricole ne peut réussir sans lucidité sur ces tensions.

L'agriculture marocaine n'est pas en crise au sens spectaculaire du terme. Elle est à un point d'inflexion. C'est plus subtil, mais plus décisif. Les choix des prochaines années détermineront si le secteur reste un moteur de stabilité ou s'il devient un facteur d'exposition accrue aux chocs externes.

Ce dossier spécial ne prétend pas trancher à la place des décideurs. Il entend poser les bonnes questions. Car, au fond, l'agriculture n'est jamais seulement une affaire de champs et de récoltes. Elle est un miroir de la manière dont une nation organise sa résilience.

Dans un contexte de changement climatique et de pression croissante sur les ressources hydriques, les décisions agricoles deviennent aussi des décisions stratégiques pour l'avenir du pays. Repenser les priorités productives, valoriser chaque mètre cube d'eau et renforcer la résilience des territoires ruraux sont désormais des impératifs. Cette transition exigera de la cohérence dans les politiques publiques et de la constance dans leur mise en œuvre. Elle demandera également l'implication des agriculteurs, des institutions et des acteurs économiques. Car c'est de cette convergence que dépendra la capacité du modèle agricole marocain à s'adapter durablement aux défis du siècle.



PLAN MAROC VERT ET GÉNÉRATION GREEN : SUCCÈS PRODUCTIF, FRAGILITÉ STRUCTURELLE

Pendant près de quinze ans, le Plan Maroc Vert a été présenté comme la grande réussite agricole du Royaume. Et à bien des égards, il l'a été. Les chiffres parlent : hausse des exportations agroalimentaires, montée en gamme de certaines filières, modernisation des exploitations, développement de l'agro-industrie. L'agriculture marocaine est sortie d'une logique de subsistance pour entrer dans une dynamique de compétitivité.

Mais toute réussite porte en elle ses angles morts.

Le Plan Maroc Vert, lancé en 2008, reposait sur une architecture claire : un pilier intensif, orienté vers les filières à forte valeur ajoutée et l'investissement privé, et un pilier solidaire destiné à accompagner les petites exploitations. L'ambition était double : créer de la richesse et réduire la pauvreté rurale. Sur le premier objectif, les résultats ont été tangibles. Les filières fruits et légumes, arboriculture, oléiculture, produits de terroir ont connu une montée en puissance. L'investissement, notamment dans l'irrigation localisée, a transformé le paysage agricole.

Le Maroc a su attirer des capitaux, structurer des chaînes d'export, moderniser ses outils de production. L'agriculture est devenue un moteur d'exportations et un secteur stratégique pour l'équilibre macroéconomique.

Mais la modernisation n'a pas été homogène.

La logique productiviste a favorisé les zones irriguées et les exploitations capables d'investir. Les territoires pluviaux, plus vulnérables aux aléas climatiques, ont progressé plus lentement. La dépendance structurelle aux précipitations est restée forte pour une large partie du pays. Or les cycles de sécheresse se sont intensifiés, révélant la fragilité d'un modèle encore largement tributaire du climat.

Le deuxième angle mort concerne la souveraineté alimentaire. Le Plan Maroc Vert n'avait pas pour objectif principal l'autosuffisance céréalière. Il assumait une approche fondée sur la compétitivité et l'intégration aux marchés internationaux. Importer des céréales lorsque les prix mondiaux sont favorables peut être rationnel. Mais cette rationalité économique devient fragile lorsque les marchés se tendent, que les conflits perturbent les chaînes d'approvisionnement ou que la volatilité des prix s'installe.

La question n'est pas de rejeter le commerce international. Elle est de savoir si la dépendance sur des produits de base essentiels est compatible avec une vision de stabilité à long terme.

Troisième limite : la structure foncière et sociale. Près de 80 % des exploitations agricoles marocaines font moins de cinq hectares. Cette fragmentation n'a pas disparu avec la modernisation. Certes, des projets d'agrégation ont été mis en place pour intégrer les petits producteurs dans des chaînes de valeur organisées. Mais dans les faits, l'agrégation est souvent restée formelle. L'accès au financement demeure difficile pour de nombreuses exploitations, faute de garanties, de traçabilité des revenus ou de gestion structurée du risque.

Autrement dit, l'agriculture marocaine a gagné en performance, mais pas suffisamment en solidité.

C'est ici qu'intervient Génération Green 2020-2030. Cette nouvelle stratégie marque un infléchissement notable. Elle place davantage l'accent sur l'élément humain, la classe moyenne agricole, la sécurité alimentaire et la gestion de l'eau. Le discours évolue : il ne s'agit plus seulement de produire et d'exporter, mais de renforcer la résilience.

La transition est significative. Elle reconnaît implicitement que la réussite quantitative ne suffit pas. Une agriculture qui contribue à la croissance mais reste vulnérable aux chocs hydriques, climatiques et géopolitiques expose l'ensemble de l'économie.



La ressource en eau constitue désormais le cœur du débat. Le Maroc vit un stress hydrique structurel. L'irrigation, qui a été un levier majeur de modernisation, devient aussi un sujet d'arbitrage. Toutes les cultures ne peuvent plus être traitées de manière équivalente. La question de la valeur créée par mètre cube d'eau mobilisé s'impose. Elle oblige à repenser certaines orientations, parfois sensibles.

Faut-il privilégier les cultures d'export à forte valeur ajoutée ou renforcer les productions stratégiques destinées au marché intérieur ? Comment répartir l'eau entre agriculture, industrie et usage domestique ? Ces arbitrages dépassent le cadre agricole. Ils touchent à la cohésion sociale et à la stabilité macroéconomique.

Autre enjeu : la gestion du risque. Les mécanismes d'assurance agricole existent, mais ils ne sont pas encore pleinement intégrés dans une logique systémique. Or sans assurance efficace et mutualisée, les revenus agricoles restent imprévisibles. Et sans prévisibilité, la bancabilité demeure limitée. La modernisation technique ne peut se consolider sans une architecture financière adaptée.

Il serait injuste de réduire le Plan Maroc Vert à ses insuffisances. Il a profondément transformé le secteur. Mais le contexte de 2026 n'est plus celui de 2008. Le changement climatique s'est accéléré. Les tensions géopolitiques se sont multipliées. Les marchés internationaux sont devenus plus volatils. Les attentes sociales en milieu rural se sont accrues.

L'enjeu n'est donc pas de renier la trajectoire engagée. Il est de la compléter. D'opérer un rééquilibrage stratégique. Passer d'un modèle centré sur la croissance productive à un modèle intégrant pleinement la résilience hydrique, alimentaire et sociale.

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir si le Maroc a réussi sa modernisation agricole. Il l'a fait, en partie. La vraie question est plus exigeante : cette modernisation est-elle suffisante pour affronter la décennie à venir ?



C'est à cette interrogation que le nouveau contrat agricole national devra répondre. Non dans l'abstraction des discours, mais dans la précision des arbitrages et la capacité d'exécution. Car, au fond, une politique agricole ne se juge pas seulement à ses performances en année favorable. Elle se mesure à sa capacité à tenir lorsque les conditions deviennent défavorables.

Et c'est précisément là que commence le vrai test.

CÉRÉALES : VARIABLE D'AJUSTEMENT OU PILIER STRATÉGIQUE ?

Il existe des chiffres qui rassurent et d'autres qui interrogent. Les exportations agricoles marocaines progressent. Les filières fruits et légumes gagnent des parts de marché. L'agro-industrie se structure. Et pourtant, au cœur de ce paysage modernisé, la question céréalière demeure une faille stratégique.

Le Maroc reste structurellement dépendant des importations pour couvrir une part importante de ses besoins en blé tendre. Certaines années, lorsque la pluviométrie est favorable, la production nationale progresse et le taux de couverture s'améliore. Mais les cycles de sécheresse répétés rappellent une réalité brutale : la production céréalière reste extrêmement vulnérable aux aléas climatiques.

La dépendance en soi n'est pas un scandale économique. De nombreux pays importent une partie de leur consommation alimentaire. Le commerce international permet d'optimiser les coûts, d'arbitrer selon les avantages comparatifs, de stabiliser les prix. Mais cette logique fonctionne dans un environnement mondial fluide et prévisible.

Or le monde n'est plus fluide.

Les tensions géopolitiques, les conflits affectant de grandes régions exportatrices, les restrictions ponctuelles à l'export, la volatilité des prix sur les marchés mondiaux ont transformé la question céréalière en enjeu stratégique. Le blé n'est plus seulement une matière première. Il devient un indicateur de stabilité sociale.

L'histoire économique montre que les crises alimentaires déclenchent rarement des débats techniques. Elles produisent des tensions sociales immédiates. Dans un pays où le pain reste un produit central du panier de consommation, la volatilité céréalière a un impact direct sur l'équilibre économique et social.

Faut-il pour autant viser l'autosuffisance totale ?

La réponse mérite nuance. L'autosuffisance absolue dans un contexte de stress hydrique chronique peut se révéler économiquement coûteuse et écologiquement discutable. Produire à tout prix, indépendamment de la disponibilité en eau et des coûts marginaux, peut aggraver d'autres vulnérabilités.

La question n'est donc pas binaire. Elle porte sur le niveau acceptable de dépendance et sur la capacité du pays à amortir les chocs.

Aujourd'hui, la filière céréalière marocaine souffre de plusieurs fragilités structurelles. D'abord, une forte dépendance aux précipitations dans les zones bour. Ensuite, une fragmentation foncière importante. Enfin, une chaîne de valeur insuffisamment intégrée, où la création de valeur en amont reste limitée.

Les subventions jouent un rôle central dans cet équilibre. Le système de soutien à la farine nationale et aux importations vise à stabiliser les prix pour le consommateur. Mais il peut aussi créer des distorsions. Lorsque l'importation subventionnée devient plus attractive que la production nationale, le signal économique envoyé aux producteurs est ambigu.

Réformer ce système sans provoquer de choc social constitue un exercice d'équilibriste. D'un côté, maintenir des prix accessibles reste une priorité sociale. De l'autre, soutenir durablement la production nationale exige des incitations cohérentes et une structuration de l'amont.

C'est ici qu'intervient la notion d'agrégation exécutée. Intégrer les producteurs dans des écosystèmes organisés — incluant semences certifiées, mécanisation adaptée, assurance climatique et accès au stockage — permettrait de réduire la volatilité des rendements et d'améliorer la productivité moyenne.



La productivité céréalière marocaine reste en deçà des standards observés dans certains pays comparables. L'amélioration des pratiques agronomiques, la généralisation des semences performantes et l'usage accru de données climatiques peuvent combler une partie de cet écart. Mais ces leviers techniques nécessitent un accompagnement structuré et un financement sécurisé.

Un autre enjeu, souvent négligé, concerne la gestion du risque. Les sécheresses répétées fragilisent les revenus agricoles. Sans assurance efficace et mutualisée, les agriculteurs restent exposés. Or l'assurance n'est pas seulement un mécanisme d'indemnisation ; elle conditionne la bancabilité. Un producteur assuré devient plus crédible face au système financier.

La filière céréalière pose également une question hydrique fondamentale. Quelle quantité d'eau mobiliser pour une culture dont la valeur ajoutée par mètre cube est relativement modeste comparée à certaines cultures d'export ? Faut-il privilégier la valeur économique ou la valeur stratégique ?

Ces arbitrages ne peuvent être tranchés uniquement par le marché. Ils relèvent d'une vision nationale. Une souveraineté alimentaire raisonnée n'implique pas l'isolement, mais une capacité accrue à absorber les chocs.

La décennie à venir sera marquée par une incertitude climatique et géopolitique croissante. Dans ce contexte, la filière céréalière ne peut plus être traitée comme une variable d'ajustement dépendante des cours internationaux et des aléas pluviométriques.

Elle doit être intégrée dans une stratégie globale combinant amélioration de la productivité, optimisation hydrique, gestion du risque et réforme graduelle des mécanismes de soutien.

Le débat ne consiste pas à opposer ouverture et protection. Il s'agit de déterminer le niveau de résilience que le pays souhaite atteindre.



Accepter une dépendance élevée peut sembler rationnel en période stable. Mais lorsque les chocs se multiplient, cette dépendance devient une source d'exposition accrue.

Le véritable enjeu est donc stratégique : le Maroc peut-il se permettre d'importer sa stabilité alimentaire ? Ou doit-il investir davantage dans une filière céréalière modernisée, structurée et sécurisée, même si cela implique des choix budgétaires et des arbitrages difficiles ?

C'est à cette question que le nouveau contrat agricole devra répondre. Car, au-delà des volumes et des rendements, c'est la capacité du pays à maîtriser ses vulnérabilités qui est en jeu.

PRODUIRE PAR MÈTRE CUBE : LA RÉVOLUTION HYDRIQUE NÉCESSAIRE

Il y a une illusion tenace dans le débat agricole marocain : croire que la question centrale est celle des hectares cultivés ou des tonnages produits. En 2026, ce n'est plus la bonne métrique. La variable décisive s'appelle l'eau. Et elle est rare.

Le Maroc est entré dans un cycle de stress hydrique structurel. Les précipitations sont plus irrégulières, les nappes phréatiques sous pression, les barrages à des niveaux parfois critiques. Cette réalité n'est pas conjoncturelle. Elle redéfinit les bases mêmes du modèle agricole.

Or, historiquement, l'agriculture a été le premier consommateur d'eau du pays. L'irrigation a permis la modernisation, la sécurisation des rendements et l'essor des filières à forte valeur ajoutée. Elle a transformé des territoires. Elle a attiré l'investissement. Elle a renforcé les exportations.

Mais le contexte change.

La question n'est plus simplement d'étendre l'irrigation ou d'améliorer les rendements. Elle est de maximiser la valeur créée par mètre cube d'eau mobilisé. Cette approche modifie profondément les arbitrages.

Produire une tonne de blé ou un kilogramme de fruits rouges n'implique pas la même consommation d'eau, ni la même valeur économique générée. Les cultures d'export à haute valeur ajoutée créent davantage de revenus par unité d'eau utilisée. D'un point de vue strictement économique, le choix peut sembler évident.

Mais l'économie pure ne suffit pas.

L'eau n'est pas qu'un facteur de production. Elle est un bien stratégique, partagé entre agriculture, industrie et usage domestique. L'arbitrage hydrique devient un arbitrage politique. Faut-il privilégier les cultures stratégiques destinées au marché intérieur, même si leur rentabilité hydrique est inférieure ? Ou renforcer les cultures exportatrices génératrices de devises ?

La réponse ne peut être uniforme. Elle dépend des bassins hydrauliques, des infrastructures existantes, de la pression démographique locale. Une gouvernance hydrique centralisée et uniforme ne peut plus répondre à la complexité territoriale.

Le nouveau paradigme impose trois ruptures.

La première est technologique. L'irrigation localisée a déjà permis des gains significatifs. Mais l'optimisation fine — capteurs d'humidité, modélisation climatique, données satellitaires — reste sous-exploitée. La digitalisation peut réduire les pertes et améliorer la planification. Chaque mètre cube économisé devient un gain stratégique.

La deuxième rupture est économique. L'allocation de l'eau doit intégrer la notion de valeur créée. Cela suppose des outils d'évaluation précis et transparents. Cela implique aussi d'accepter que certaines cultures, dans certaines zones, ne soient plus soutenables à long terme.

La troisième rupture est institutionnelle. La gouvernance de l'eau ne peut être dissociée de la gouvernance agricole. Les politiques d'irrigation, de subvention et de planification des cultures doivent être cohérentes. Produire davantage dans une zone déjà surexploitée hydriquement revient à déplacer le problème dans le temps.

Le défi est d'autant plus complexe que l'agriculture n'est pas seule à dépendre de l'eau. L'urbanisation, l'industrie, le tourisme exercent également une pression croissante. L'eau devient un arbitrage intersectoriel.

La comparaison internationale offre des enseignements. Des pays confrontés à des contraintes hydriques sévères ont misé sur l'innovation technologique, le recyclage des eaux usées, le dessalement et la recherche agronomique avancée. Mais ces solutions nécessitent des investissements lourds et une gouvernance rigoureuse.



Le Maroc a engagé des programmes de dessalement et d'interconnexion hydraulique. Ces infrastructures peuvent soulager certaines régions. Mais elles ne constituent pas une solution miracle. Le dessalement a un coût énergétique et financier important. Il doit être intégré dans une stratégie globale.

Il serait erroné de présenter la transition hydrique comme une simple contrainte. Elle peut devenir un levier de transformation. Repenser les assolements, encourager les cultures moins consommatrices d'eau, valoriser les productions adaptées au climat local, renforcer la recherche variétale : autant de pistes qui peuvent réduire la vulnérabilité.

Mais ces choix impliquent des arbitrages sensibles. Certains investissements passés peuvent perdre en pertinence. Certains territoires devront adapter leur modèle. La transition hydrique n'est pas neutre socialement.

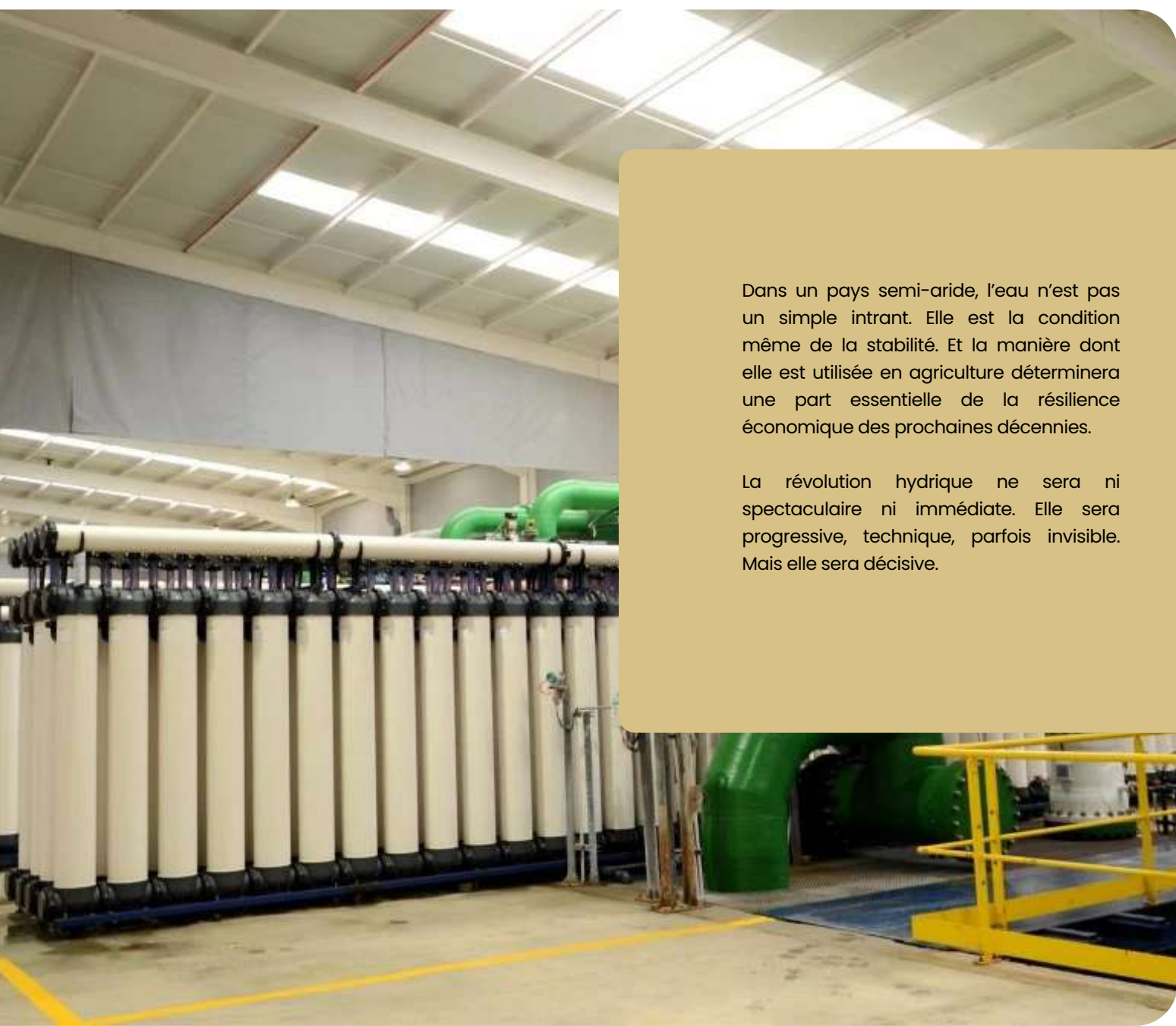
Le véritable enjeu est d'éviter une adaptation tardive et subie. Plus la pression hydrique s'intensifie, plus les ajustements deviennent brutaux. Une planification anticipée permet de répartir l'effort dans le temps.

Produire par mètre cube n'est pas un slogan technique. C'est une nouvelle boussole. Elle oblige à sortir d'une logique d'expansion quantitative pour entrer dans une logique d'optimisation stratégique.

L'agriculture marocaine ne peut plus être pensée indépendamment de la contrainte hydrique. Le nouveau contrat agricole devra intégrer cette réalité au cœur de ses décisions : choix des cultures, orientation des subventions, structuration des filières.

Dans un pays semi-aride, l'eau n'est pas un simple intrant. Elle est la condition même de la stabilité. Et la manière dont elle est utilisée en agriculture déterminera une part essentielle de la résilience économique des prochaines décennies.

La révolution hydrique ne sera ni spectaculaire ni immédiate. Elle sera progressive, technique, parfois invisible. Mais elle sera décisive.



80 % DES EXPLOITATIONS SOUS 5 HECTARES : FAIBLESSE STRUCTURELLE OU POTENTIEL STRATÉGIQUE ?

On parle souvent d'exportations, de rendements, d'irrigation, de devises. On parle moins de la réalité silencieuse du paysage agricole marocain : près de 80 % des exploitations font moins de cinq hectares. Ce chiffre n'est pas anecdotique. Il structure tout le modèle.

La fragmentation foncière est souvent présentée comme un handicap. Petites surfaces, faibles économies d'échelle, mécanisation limitée, accès difficile au crédit. Les exploitations de petite taille sont plus exposées aux aléas climatiques et aux chocs de prix. Leur capacité d'investissement reste contrainte.

Mais cette lecture, si elle est partiellement vraie, est incomplète.

Dans de nombreux pays, l'agriculture familiale constitue l'ossature de la production alimentaire et un facteur de cohésion territoriale. La petite taille n'est pas en soi un défaut. Elle devient problématique lorsque les producteurs restent isolés, insuffisamment organisés et faiblement intégrés aux chaînes de valeur.

Le véritable enjeu n'est donc pas la taille moyenne des exploitations. Il est la capacité du système à transformer cette mosaïque en écosystème structuré.

Aujourd'hui, la bancabilité des petites exploitations demeure limitée. Les institutions financières font face à une incertitude élevée : revenus irréguliers, dépendance climatique, absence de garanties formelles, traçabilité insuffisante. Le crédit existe, mais l'accès reste sélectif.

Cette situation crée un cercle contraignant. Sans financement, l'investissement dans les semences performantes, la mécanisation ou les technologies d'économie d'eau est restreint. Sans amélioration de la productivité, les revenus stagnent. Et sans revenus prévisibles, la bancabilité reste fragile.

Le nouveau contrat agricole introduit une notion centrale : passer d'une agrégation formelle à une agrégation exécutée.

L'agrégation formelle consiste à regrouper administrativement des producteurs autour d'un acteur structurant. Mais sans intégration réelle de la logistique, de l'assurance, du conseil technique et du stockage, cette agrégation reste superficielle.

L'agrégation exécutée, elle, suppose une intégration économique complète. Elle implique que l'agregateur joue un rôle actif : fourniture d'intrants de qualité, accompagnement technique, mutualisation des risques, accès organisé au marché. Elle transforme un ensemble d'exploitations fragmentées en chaîne cohérente.

Dans cette logique, la petite taille cesse d'être un handicap isolé. Elle devient une composante d'un système coordonné.

Un autre levier réside dans le conseil agricole de proximité. La modernisation technique ne peut reposer uniquement sur des incitations financières. Elle nécessite un accompagnement continu : adaptation des pratiques culturales, optimisation de l'irrigation, gestion des sols, planification des rotations. Le capital humain devient déterminant.

La formation continue des agriculteurs est un enjeu stratégique. L'émergence d'une classe moyenne agricole ne dépend pas seulement des subventions, mais de la capacité à améliorer durablement la productivité et la résilience.

Il faut également considérer la dimension sociale et territoriale. Les petites exploitations maintiennent l'activité économique dans des zones rurales où peu d'alternatives existent. Elles freinent l'exode massif vers les centres urbains. Elles participent à la stabilité sociale.

Cependant, maintenir ce tissu sans transformation reviendrait à entretenir une fragilité permanente. Le défi est de consolider ces exploitations sans les marginaliser.



La digitalisation peut jouer un rôle structurant. L'accès aux données climatiques, aux plateformes de commercialisation, aux outils de gestion simplifiés peut réduire l'asymétrie d'information. Mais l'inclusion numérique doit être accompagnée. Une technologie non appropriée reste inefficace.

La question foncière demeure sensible. La fragmentation résulte d'une histoire sociale et juridique complexe. Les réformes foncières sont délicates et politiquement sensibles. Mais l'organisation collective peut atténuer les effets négatifs sans bouleverser immédiatement les structures de propriété.

Il serait illusoire de croire que l'agrandissement massif des exploitations constitue la seule solution. Dans un contexte de pression sociale et territoriale, une telle orientation pourrait créer d'autres déséquilibres.

Le véritable enjeu est d'élever la productivité moyenne et la stabilité des revenus au sein même de cette structure fragmentée.

L'agriculture marocaine ne pourra être résiliente si une large majorité de ses producteurs demeure vulnérable. La stabilité macroéconomique repose aussi sur la stabilité des revenus ruraux. Une sécheresse sévère ne fragilise pas seulement les exploitations individuelles. Elle affecte la demande intérieure, l'emploi et l'équilibre social.

Transformer la petite agriculture en levier stratégique suppose une cohérence d'ensemble : assurance agricole efficace, accès structuré au crédit, conseil technique renforcé, organisation collective opérationnelle.

L

La question n'est donc pas de savoir si la fragmentation est une faiblesse. Elle l'est lorsqu'elle isole. Elle devient un potentiel lorsqu'elle s'inscrit dans un système intégré.

Le nouveau contrat agricole devra trancher implicitement cette interrogation : veut-on moderniser en contournant la petite agriculture, ou moderniser en la structurant ?

Le choix déterminera la trajectoire rurale du pays pour la prochaine décennie. Car derrière les hectares et les rendements, il y a une réalité plus profonde : celle des équilibres sociaux et territoriaux.

Et une agriculture durable ne peut ignorer sa base majoritaire.



ASSURER POUR PRODUIRE : LA CLÉ INVISIBLE DU NOUVEAU CONTRAT AGRICOLE

On parle volontiers de semences améliorées, d'irrigation goutte-à-goutte, de digitalisation des parcelles. On parle moins d'un levier pourtant central : l'assurance agricole. Elle paraît technique, presque administrative. Elle est en réalité stratégique.

L'agriculture marocaine vit sous une double incertitude : climatique et économique. Sécheresse, gel, grêle, volatilité des prix. Chaque campagne comporte un risque élevé. Or une activité structurellement risquée devient difficile à financer. C'est ici que le cercle vicieux s'installe.

Sans assurance robuste, les revenus agricoles sont imprévisibles. Sans prévisibilité, les banques hésitent. Sans crédit accessible, l'investissement ralentit. Sans investissement, la productivité progresse peu. Et la vulnérabilité persiste.

L'assurance ne doit donc plus être perçue comme un simple mécanisme d'indemnisation après sinistre. Elle doit devenir un instrument de stabilisation systémique.

Aujourd'hui, les dispositifs assurantiels existent. Mais leur couverture reste partielle et parfois insuffisamment adaptée à la diversité des risques. Les sécheresses répétées ont mis en lumière les limites d'un système conçu pour des aléas ponctuels, non pour une variabilité climatique structurelle.

La réforme envisagée dans le cadre du nouveau contrat agricole repose sur une logique différente : mutualiser les risques à l'échelle nationale, intégrer l'assurance comme prérequis de bancabilité et l'articuler avec l'innovation agronomique.

Mutualiser signifie dépasser la fragmentation des dispositifs. Regrouper les risques liés aux céréales, à l'arboriculture, à l'élevage dans une architecture cohérente permettrait de stabiliser les mécanismes financiers. Certains pays ont développé des modèles performants combinant assurance publique, réassurance privée et mécanismes paramétriques fondés sur des indices climatiques.

Le recours à des assurances paramétriques — déclenchées automatiquement selon des seuils de pluviométrie ou de température — réduit les délais d'indemnisation et limite les litiges. Cela renforce la confiance et améliore la transparence.

Mais l'assurance ne peut fonctionner isolément. Elle doit être intégrée à un ensemble cohérent : bonnes pratiques agricoles, semences certifiées, systèmes d'irrigation optimisés. L'idée est simple : réduire le risque en amont et couvrir le risque résiduel.

Un agriculteur qui adopte des pratiques améliorant la résilience de ses cultures pourrait bénéficier de conditions d'assurance plus favorables. Cette articulation crée une incitation positive : produire mieux pour payer moins cher son risque.

La dimension financière est centrale. Une agriculture assurée devient plus lisible pour les banques. La prévisibilité des revenus améliore la capacité d'endettement raisonnable. L'assurance agit alors comme un pont entre le monde agricole et le système financier.

Dans un contexte de stress hydrique et de volatilité croissante, l'assurance constitue un outil de stabilisation macroéconomique. Une mauvaise campagne agricole n'affecte pas seulement les exploitations. Elle pèse sur la croissance nationale, la demande intérieure et les finances publiques.

En structurant mieux la gestion du risque, l'État peut réduire la nécessité d'interventions d'urgence coûteuses et imprévisibles.



Cependant, l'élargissement de la couverture assurantielle pose des défis budgétaires. Le soutien public aux primes doit être calibré avec rigueur. Une subvention mal conçue peut créer des effets d'aubaine ou encourager des comportements peu prudents.

Le véritable équilibre consiste à partager le risque entre agriculteurs, assureurs et État. Trop de soutien public désincite à la prévention. Trop peu expose les exploitations les plus fragiles.

Un autre enjeu concerne l'inclusion. Les petites exploitations restent parfois en marge des dispositifs assurantiels, faute d'information ou de formalisation suffisante. L'agrégation exécutée peut jouer un rôle clé en facilitant l'accès collectif à l'assurance.

Au-delà des mécanismes techniques, la question est philosophique : accepterons-nous que l'agriculture demeure une activité structurellement exposée sans filet robuste ? Ou choisirons-nous d'en faire un secteur stabilisé, capable d'attirer l'investissement et de rassurer les acteurs financiers ?

Dans un environnement climatique incertain, ne pas assurer revient à parier sur la clémence des saisons. Ce pari devient de plus en plus risqué.



Le nouveau contrat agricole ne pourra réussir sans cette transformation silencieuse. L'assurance n'est pas spectaculaire. Elle ne produit pas de récoltes visibles. Mais elle crée la condition invisible de la stabilité.

Produire plus ne suffit plus. Il faut produire en sécurisant.

Car au fond, l'agriculture moderne n'est pas seulement une affaire de rendements. C'est une affaire de gestion du risque. Et c'est précisément là que se joue la transition vers un modèle durable.

SUBVENTIONNER QUOI ? PRODUIRE QUOI ? FINANCER QUI ? LES CHOIX DIFFICILES DU NOUVEAU CONTRAT

Il existe un tabou discret dans le débat agricole : celui des subventions. On parle volontiers d'investissement, de modernisation, de souveraineté alimentaire. On évoque plus rarement la question centrale qui conditionne tout le reste : où va l'argent public, et avec quels effets réels ?

Le modèle agricole marocain repose sur un soutien public conséquent, direct ou indirect. Aides à l'investissement, subventions aux intrants, soutien à certaines filières, compensation sur les produits de base. Ce soutien a accompagné la modernisation et limité les chocs sociaux. Il a aussi contribué à créer des équilibres fragiles.

Toute politique de subvention est un signal économique. Elle oriente les choix de production, influence l'allocation des ressources et façonne la structure des filières. Subventionner une culture, c'est implicitement encourager l'expansion. Soutenir l'importation d'un produit, c'est influencer la compétitivité de la production nationale.

Dans le cas des céréales, par exemple, la compensation visant à stabiliser les prix pour le consommateur a une dimension sociale indiscutable. Mais elle peut aussi créer un arbitrage délicat : lorsque l'importation est soutenue et la production locale exposée aux aléas climatiques, le signal envoyé au producteur peut devenir ambigu.

Le nouveau contrat agricole impose une clarification. L'argent public doit-il prioritairement soutenir la compétitivité à l'export ? La stabilité alimentaire ? La résilience hydrique ? La cohésion sociale rurale ?

Ces objectifs ne sont pas incompatibles, mais ils ne convergent pas automatiquement.

Prenons l'exemple de l'eau. Subventionner l'irrigation sans intégrer la contrainte hydrique peut encourager des cultures intensives dans des zones déjà sous pression. À court terme, la production augmente. À long terme, la ressource s'épuise. Le coût réel se déplace dans le temps.

De même, subventionner massivement l'investissement dans certaines filières à forte valeur ajoutée peut renforcer la croissance des exportations. Mais si ces filières mobilisent une part importante des ressources hydriques ou bénéficient principalement à des exploitations déjà structurées, la question de l'équité territoriale se pose.

La réforme des subventions n'est jamais neutre. Elle touche des intérêts établis, des équilibres économiques, parfois des habitudes consolidées depuis des années. Mais l'absence de réforme a également un coût.

Un autre enjeu majeur concerne le financement agricole. Les ressources financières existent. Les banques disposent de liquidités. Les dispositifs de soutien public sont en place. Pourtant, l'accès au crédit demeure inégal. Le problème n'est pas uniquement quantitatif. Il est structurel.

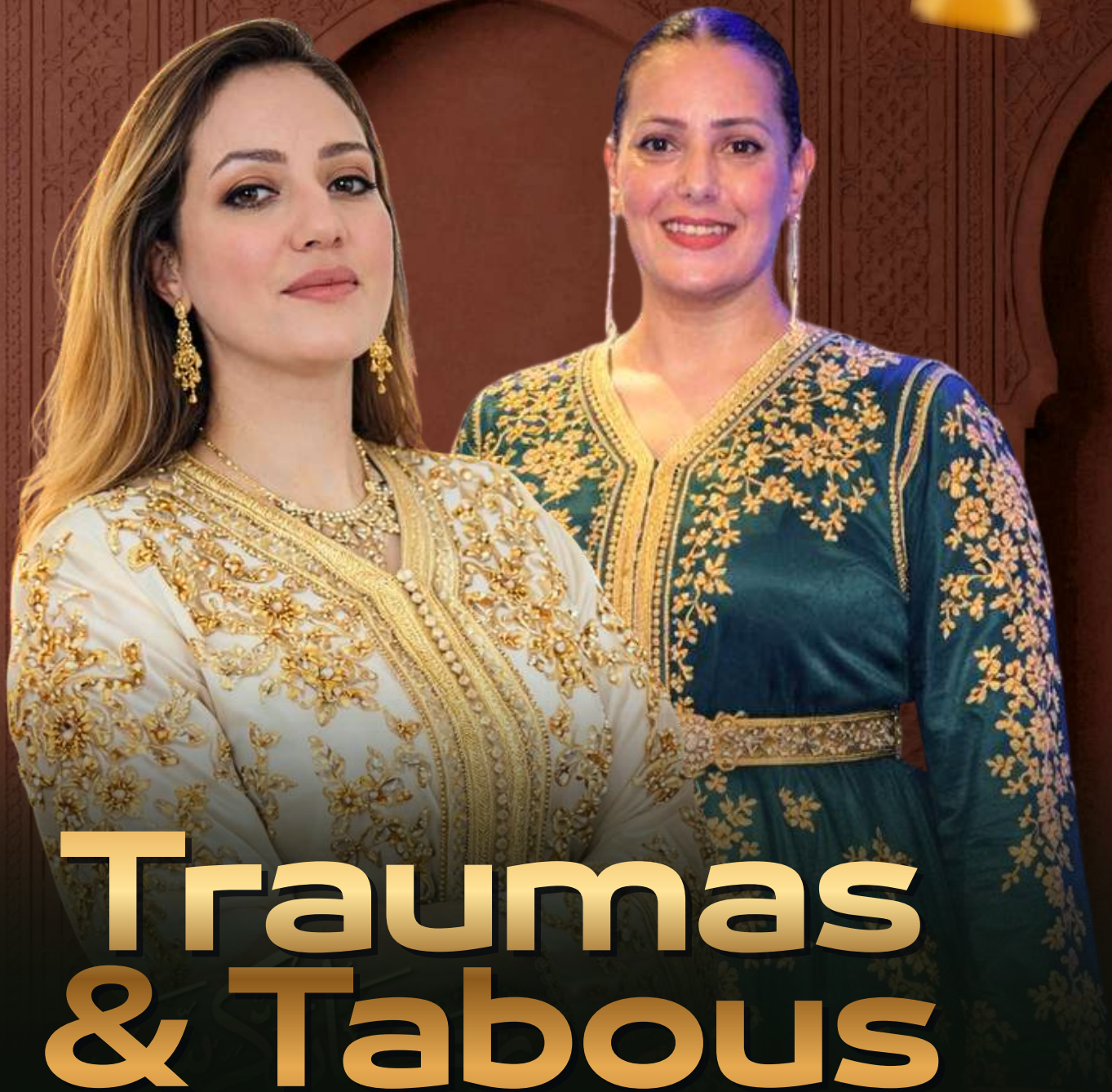
Les exploitations peu organisées, insuffisamment assurées, aux revenus irréguliers présentent un profil de risque élevé. Les établissements financiers appliquent donc une sélection prudente. Cette prudence est rationnelle. Mais elle limite l'investissement là où il serait nécessaire.

Réorienter le financement suppose d'agir sur la structure même du risque. Assurance renforcée, agrégation exécutée, traçabilité des revenus, digitalisation des données agricoles : autant d'éléments qui améliorent la lisibilité pour le système financier.

Subventionner l'investissement sans sécuriser le risque revient à construire sur un sol instable.



رمضان كريم
By Lodi



Traumas & Tabous

Parler vrai pour guérir mieux.

Ici, on ouvre les dossiers que les autres ferment



La question centrale devient alors stratégique : le soutien public doit-il continuer à accompagner principalement la production, ou doit-il se concentrer davantage sur la structuration du système — assurance, conseil, organisation collective, infrastructures de stockage ?

L'expérience internationale montre que les modèles agricoles durables reposent moins sur des subventions massives à la production que sur un environnement structurant favorisant l'innovation, la gestion du risque et la montée en compétence.

Cela ne signifie pas réduire brutalement les aides. Cela signifie les redéployer avec cohérence.

Un autre dilemme émerge : comment concilier discipline budgétaire et soutien à un secteur exposé ? Les finances publiques ne peuvent absorber indéfiniment des chocs climatiques répétés sans ajustement structurel. La soutenabilité budgétaire devient elle aussi un enjeu agricole.

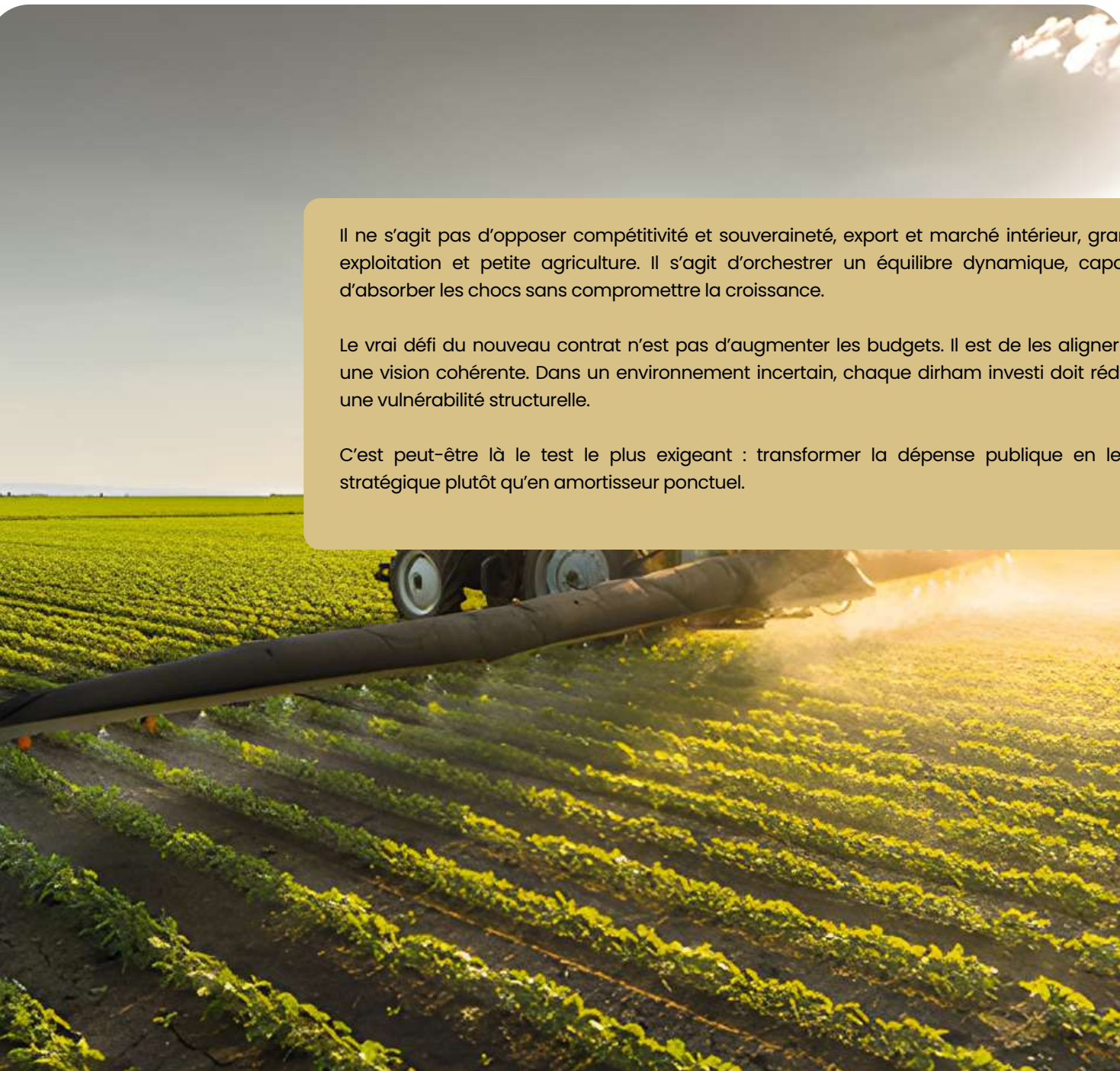
Le nouveau contrat agricole devra assumer ces arbitrages. Subventionner quoi ? Produire quoi ? Financer qui ? Ces trois questions ne sont pas techniques. Elles sont politiques.

L'agriculture marocaine entre dans une phase où la rareté — de l'eau, des ressources budgétaires, de la stabilité climatique — impose une allocation plus fine. Les choix faits aujourd'hui façonneront le paysage productif de 2035.

Il ne s'agit pas d'opposer compétitivité et souveraineté, export et marché intérieur, grande exploitation et petite agriculture. Il s'agit d'orchestrer un équilibre dynamique, capable d'absorber les chocs sans compromettre la croissance.

Le vrai défi du nouveau contrat n'est pas d'augmenter les budgets. Il est de les aligner sur une vision cohérente. Dans un environnement incertain, chaque dirham investi doit réduire une vulnérabilité structurelle.

C'est peut-être là le test le plus exigeant : transformer la dépense publique en levier stratégique plutôt qu'en amortisseur ponctuel.



رمضان كريم
By Lody



**ZAPPEZ
LA ROUTINE**

Scrollez vers l'excellence.

@lodjmaroc



DIGITAL, R&D ET CAPITAL HUMAIN : L'AGRICULTURE MAROCAINE PEUT-ELLE CHANGER D'ÉCHELLE ?

On peut moderniser des infrastructures, subventionner des intrants, réformer des mécanismes financiers. Mais sans capital humain solide et sans innovation continue, la transformation agricole reste superficielle. La prochaine étape du modèle marocain ne sera ni uniquement hydrique ni budgétaire. Elle sera cognitive.

L'agriculture moderne est devenue une activité de gestion fine : gestion de l'eau, des sols, des risques, des marchés. Elle repose sur la donnée, la prévision et la capacité d'adaptation rapide. Dans un environnement climatique instable, produire au hasard n'est plus possible.

Le premier levier est la recherche et développement. Le Maroc dispose d'instituts de recherche agronomique, de compétences scientifiques et d'expériences réussies. Mais la diffusion de l'innovation reste inégale. Entre le laboratoire et la parcelle, l'écart demeure parfois important.

La recherche variétale adaptée au climat semi-aride, l'amélioration des semences résistantes à la sécheresse, l'optimisation des rotations culturales ou la gestion des sols ne sont pas des sujets secondaires. Ils déterminent la productivité moyenne et la stabilité des rendements.

Pourtant, l'innovation ne produit d'effet que si elle est adoptée. C'est ici que le conseil agricole de proximité devient stratégique. Former, accompagner, expliquer, démontrer. La modernisation ne peut être décrétée par circulaire.

Le deuxième levier est la digitalisation. Données météorologiques en temps réel, cartographie satellitaire, outils de suivi des rendements, plateformes de commercialisation : les technologies existent. Leur intégration reste partielle.

La donnée agricole peut réduire l'incertitude. Une meilleure anticipation des épisodes climatiques permet d'ajuster les semis, d'optimiser l'irrigation, de limiter les pertes. Une traçabilité renforcée améliore l'accès au financement. Un agriculteur capable de présenter des historiques fiables de production et de revenus devient plus crédible pour un établissement bancaire.

Mais la digitalisation pose un défi d'inclusion. Toutes les exploitations ne disposent pas des mêmes capacités d'accès ou de maîtrise technologique.

Le risque serait de créer une fracture numérique agricole, accentuant les écarts existants.

C'est pourquoi la formation continue devient centrale. L'agriculture ne peut plus être pensée comme un savoir transmis une fois pour toutes. Elle exige une mise à jour permanente des compétences. Les jeunes ruraux formés aux outils numériques peuvent jouer un rôle clé dans cette transition.

Le capital humain agricole ne se limite pas aux producteurs. Il inclut les conseillers, les techniciens, les ingénieurs, les acteurs financiers spécialisés. Une chaîne de valeur modernisée exige des compétences à chaque maillon.

Un autre enjeu stratégique concerne l'attractivité du secteur. L'exode rural n'est pas seulement une conséquence économique. Il est aussi lié à l'image de l'agriculture. Si celle-ci reste perçue comme une activité précaire et incertaine, elle peinera à attirer les talents.

Valoriser l'innovation, renforcer la professionnalisation, créer des perspectives de carrière dans l'agri-tech et les services agricoles peut inverser cette perception.

La comparaison internationale est instructive. Les pays ayant réussi leur transition agricole ont investi massivement dans l'écosystème de connaissance : universités connectées au terrain, partenariats public-privé, réseaux coopératifs performants.



Le Maroc dispose d'atouts : proximité des marchés européens, expérience dans certaines filières, capacité d'investissement public. Mais la montée en gamme nécessite un saut qualitatif dans l'intégration de la recherche et de la technologie.

Il serait erroné de croire que l'innovation est un luxe réservé aux grandes exploitations. Les petites structures, intégrées dans des systèmes collectifs efficaces, peuvent bénéficier d'outils mutualisés. L'agrégation exécutée peut servir de vecteur de diffusion technologique.

Le nouveau contrat agricole devra faire un choix clair : considérer l'innovation comme un complément, ou comme un pilier. Dans un monde marqué par l'incertitude climatique, la connaissance devient un facteur de production aussi stratégique que l'eau.

Produire plus de valeur avec moins de ressources suppose une précision accrue. Cette précision repose sur la donnée, la formation et la recherche.

La transformation agricole ne sera pas uniquement visible dans les paysages. Elle sera inscrite dans les compétences. Un agriculteur formé, connecté et assuré n'est plus simplement un producteur. Il devient un acteur économique intégré.

L'enjeu dépasse la technique. Il s'agit de créer un écosystème où la connaissance circule, où l'innovation est adoptée, où la gestion du risque est maîtrisée.

Le Maroc agricole peut changer d'échelle. Mais ce changement ne viendra pas uniquement des barrages ou des subventions. Il viendra de la capacité à transformer l'intelligence collective en levier stratégique.

Et dans un environnement incertain, cette intelligence devient la ressource la plus précieuse.



RURALITÉ, JEUNESSE ET COHÉSION TERRITORIALE : L'AGRICULTURE PEUT-ELLE REDEVENIR ATTRACTIVE ?

On peut parler d'eau, de subventions, d'assurance et de digitalisation. Mais derrière ces variables techniques se cache une question plus profonde : qui fera l'agriculture marocaine demain ?

Le monde rural change. L'exode vers les villes se poursuit, porté par la recherche d'emplois plus stables, de services publics accessibles et de perspectives sociales élargies. Dans de nombreuses régions, la jeunesse rurale ne voit plus l'agriculture comme une trajectoire d'avenir, mais comme une activité par défaut.

Cette perception n'est pas irrationnelle. L'agriculture reste exposée aux aléas climatiques, aux fluctuations des prix, à l'incertitude des revenus. Une mauvaise campagne peut effacer plusieurs années d'efforts. La précarité perçue alimente la migration.

Or la stabilité territoriale dépend en grande partie de la vitalité rurale. Lorsque l'activité agricole décline sans alternative structurée, les déséquilibres s'accroissent : pression urbaine, informalité, chômage, tensions sociales.

Le nouveau contrat agricole ne peut ignorer cette dimension humaine. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter la productivité. Il s'agit de redonner de la visibilité à une trajectoire professionnelle.

L'émergence d'une classe moyenne agricole constitue un objectif stratégique. Mais cette notion ne se décrète pas. Elle repose sur trois piliers : revenus relativement stables, accès aux services financiers et sociaux, et perspectives d'évolution.

La stabilisation des revenus passe par la gestion du risque — assurance, diversification, organisation collective. L'accès au financement permet l'investissement et la modernisation. La formation continue ouvre la voie à la montée en compétence.

La jeunesse rurale représente un potentiel considérable. Plus familiarisée avec les outils numériques, plus ouverte à l'innovation, elle peut devenir un vecteur de transformation. Mais encore faut-il que le secteur offre des opportunités crédibles.

Le développement de l'agri-tech, des services agricoles, de la transformation locale peut créer des emplois au-delà de la production primaire.

L'agriculture moderne ne se limite plus au champ. Elle inclut la logistique, la transformation, la commercialisation, la gestion des données.

Un autre levier réside dans l'infrastructure territoriale. Routes rurales, connectivité numérique, accès à l'eau potable, services de santé et d'éducation influencent directement l'attractivité. Une politique agricole isolée ne suffit pas. Elle doit s'inscrire dans une stratégie d'aménagement cohérente.

La question foncière touche également la jeunesse. L'accès à la terre reste complexe pour les nouveaux entrants. Faciliter les mécanismes de location sécurisée, encourager les coopératives, soutenir les projets collectifs peuvent ouvrir des perspectives.

Il serait naïf de penser que tous les jeunes ruraux choisiront l'agriculture. Mais l'objectif n'est pas l'universalité. Il est d'éviter que le secteur ne soit perçu comme une impasse.

La cohésion territoriale dépend de l'équilibre entre villes et campagnes. Une agriculture fragilisée entraîne une ruralité fragilisée. Et une ruralité fragilisée pèse sur l'ensemble de l'économie.



Le nouveau contrat agricole devra intégrer cette dimension sociale de manière explicite. Les arbitrages budgétaires ne sont pas seulement économiques. Ils ont des conséquences humaines.

Investir dans la structuration des filières, dans la formation et dans la sécurisation des revenus revient à investir dans la stabilité territoriale.

La décennie à venir sera marquée par des pressions climatiques accrues et des transformations économiques rapides. Dans ce contexte, la résilience agricole devient aussi une résilience sociale.

L'agriculture peut redevenir attractive si elle cesse d'être synonyme d'incertitude permanente. Si elle offre une trajectoire lisible, appuyée par des mécanismes financiers robustes et une reconnaissance professionnelle renforcée.

Le défi n'est pas seulement productif. Il est générationnel.

Le Maroc agricole de 2035 dépendra des choix faits aujourd'hui. Si la transition vers un modèle plus structuré et plus sécurisé réussit, le monde rural peut devenir un espace d'innovation et d'équilibre. Si elle échoue, la fracture territoriale risque de s'élargir.

Au fond, l'agriculture n'est pas qu'un secteur économique. Elle est un ancrage territorial. Et sa capacité à retenir, former et valoriser sa jeunesse déterminera une part essentielle de la stabilité nationale.

C'est peut-être là l'enjeu le plus silencieux — et le plus décisif — du nouveau contrat agricole.



ESPAGNE, ISRAËL, INDE, GRÈCE : QUELLES LEÇONS POUR LE MAROC ?

Comparer n'est jamais copier. Mais refuser de comparer, c'est s'interdire d'apprendre. Le débat sur le nouveau contrat agricole marocain gagne à s'éclairer d'expériences étrangères. Non pour importer des modèles clés en main, mais pour identifier des logiques structurantes.

Prenons d'abord l'Espagne. Pays méditerranéen confronté, comme le Maroc, à une pression hydrique croissante, elle a construit une agriculture fortement compétitive à l'export. Son atout majeur ne réside pas uniquement dans la technologie, mais dans la structuration collective. Les coopératives agricoles espagnoles jouent un rôle déterminant : mutualisation des intrants, logistique intégrée, capacité de négociation face aux grandes chaînes de distribution européennes.

La leçon espagnole est claire : la taille individuelle des exploitations importe moins que la capacité à s'organiser collectivement. Une petite parcelle isolée est vulnérable. Une petite parcelle intégrée dans une coopérative performante devient un maillon d'un système puissant.

Israël offre un autre enseignement, plus technologique. Confronté à une rareté hydrique extrême, le pays a transformé la contrainte en moteur d'innovation. Irrigation de précision, recyclage des eaux usées, recherche agronomique avancée, variétés adaptées aux climats arides : l'eau y est gérée comme un actif stratégique.

La leçon israélienne ne réside pas uniquement dans la technologie, mais dans la cohérence. Politique de l'eau, politique agricole et politique de recherche sont alignées. L'investissement dans la R&D n'est pas marginal, il est central. Dans un contexte semi-aride, cette intégration constitue un repère pour le Maroc.

L'Inde propose une perspective différente. Avec une population massive et une structure agricole très fragmentée, elle a dû concilier sécurité alimentaire et inclusion sociale. Les réformes ont parfois été contestées, mais l'accent mis sur la productivité céréalière, la mécanisation progressive et l'accès au crédit rural a permis d'augmenter significativement la production nationale.

La leçon indienne souligne l'importance de l'inclusion. Une stratégie agricole qui néglige les petits producteurs peut générer des tensions sociales majeures. Moderniser sans exclure reste un défi permanent.

La Grèce, enfin, illustre une transition qualitative. Confrontée à des crises économiques sévères, elle a réorienté certaines filières vers des produits à plus forte valeur ajoutée et renforcé la traçabilité et la qualité. L'accent mis sur l'identité des produits et la montée en gamme a permis de consolider des niches exportatrices.

La leçon grecque rappelle qu'une agriculture ne se définit pas seulement par ses volumes, mais par sa capacité à capter de la valeur.

Ces quatre expériences montrent un point commun : la performance agricole moderne repose sur un écosystème intégré. Gouvernance de l'eau, organisation collective, innovation, gestion du risque, captation de valeur en aval. Aucun pays ne s'est contenté d'augmenter les surfaces ou de subventionner massivement la production sans structuration.

Le Maroc dispose déjà de certains éléments : infrastructures d'irrigation, ouverture commerciale, institutions de recherche, dispositifs de soutien public. Le défi consiste à aligner ces éléments dans une logique cohérente.

L'exemple espagnol interroge la structuration coopérative. L'exemple israélien questionne l'investissement dans la R&D hydrique. L'exemple indien rappelle la nécessité d'inclusion sociale. L'exemple grec met en avant la stratégie de valeur ajoutée.



Il serait simpliste de transposer ces modèles. Les contextes politiques, démographiques et historiques diffèrent. Mais l'observation comparative permet de clarifier les choix.

Le Maroc peut-il continuer à moderniser principalement par l'investissement matériel, ou doit-il renforcer davantage l'organisation collective et la recherche ? Peut-il viser une compétitivité accrue sans intégrer pleinement la contrainte hydrique ? Peut-il consolider sa stabilité sociale sans structurer la petite agriculture ?

Le benchmarking international n'est pas un exercice académique. Il sert à tester la cohérence des orientations nationales.

Un constat s'impose : les pays qui réussissent leur transition agricole n'opposent pas souveraineté et ouverture. Ils combinent intégration aux marchés et sécurisation interne. Ils investissent dans la connaissance autant que dans les infrastructures.



Le nouveau contrat agricole marocain se situe précisément à cette croisée des chemins. S'inspirer sans imiter, adapter sans reproduire. Construire un modèle propre, mais éclairé.

Car dans un environnement global instable, l'agriculture n'est plus seulement un secteur économique. Elle devient un indicateur de maturité stratégique. Et c'est souvent en regardant ailleurs que l'on affine ses propres choix.

MAROC AGRICOLE 2035 : TROIS SCÉNARIOS POUR UNE DÉCENNIE DÉCISIVE

Il est tentant de penser l'agriculture en termes de campagnes annuelles, de pluviométrie saisonnière, de rendements immédiats. Pourtant, le nouveau contrat agricole impose un regard plus long. À quoi pourrait ressembler le Maroc agricole en 2035 ? Trois trajectoires se dessinent, chacune porteuse d'implications économiques, sociales et géopolitiques.

1. Le scénario inertiel : modernisation partielle, vulnérabilité persistante

Dans ce premier scénario, les ajustements restent graduels. Les politiques existantes sont prolongées avec quelques améliorations techniques. L'irrigation continue de progresser, les exportations se consolident, la digitalisation avance mais de manière inégale.

La filière céréalière demeure dépendante des précipitations et des importations. Les mécanismes d'assurance s'améliorent sans devenir pleinement structurants. Les petites exploitations restent fragmentées, même si certaines s'intègrent dans des circuits organisés.

Ce scénario n'est pas catastrophique. Il permet de maintenir une croissance agricole modérée et d'éviter les ruptures brutales. Mais il laisse subsister des vulnérabilités structurelles : exposition aux chocs climatiques, pression hydrique accrue, dépendance alimentaire significative.

En 2035, le secteur resterait performant dans les bonnes années et fragile dans les mauvaises. L'économie nationale continuerait à absorber des chocs périodiques liés aux sécheresses. La résilience progresserait, mais sans bascule décisive.

2. Le scénario de réforme ciblée : résilience progressive

Dans ce second scénario, les arbitrages deviennent plus assumés. La gestion de l'eau est intégrée au cœur des décisions agricoles. Les cultures sont progressivement réorientées vers une meilleure valorisation par mètre cube. Les dispositifs d'assurance sont élargis et articulés au financement.

L'agrégation exécutée devient un levier réel de structuration. Les coopératives et les acteurs privés jouent un rôle accru dans la mutualisation des services. La digitalisation se généralise, améliorant la traçabilité et la bancabilité.

La souveraineté alimentaire est renforcée de manière pragmatique, sans viser l'autosuffisance totale, mais en réduisant la dépendance critique. Les subventions sont progressivement redéployées vers la gestion du risque et l'innovation.

En 2035, ce modèle offrirait une agriculture plus stable, mieux intégrée financièrement et plus attractive pour les jeunes générations. Les chocs climatiques continueraient d'exister, mais leur impact serait amorti. Le secteur deviendrait un facteur de stabilité plutôt qu'un amplificateur de volatilité.

3. Le scénario de refondation stratégique : écosystème intégré

Le troisième scénario est le plus ambitieux. Il suppose une refonte cohérente et assumée. L'eau devient la variable centrale de planification. Les arbitrages sont clairs et territorialisés. Les cultures sont alignées sur une stratégie hydrique nationale.

L'assurance agricole devient quasi universelle, adossée à des mécanismes de réassurance sophistiqués. Le financement rural s'appuie sur des données fiables et une organisation collective robuste. Les petites exploitations sont pleinement intégrées dans des écosystèmes productifs performants.

La recherche agronomique et la digitalisation sont massivement renforcées. Le Maroc développe une expertise agri-tech adaptée à son climat, exportable vers d'autres pays semi-arides. L'agriculture devient un laboratoire d'innovation.



La souveraineté alimentaire est repensée comme capacité d'absorption des chocs, et non comme isolement. Les infrastructures hydriques, le dessalement et la réutilisation des eaux usées sont intégrés dans une stratégie cohérente.

En 2035, ce scénario ferait de l'agriculture un pilier stratégique de résilience nationale. Les équilibres ruraux seraient consolidés, la classe moyenne agricole élargie, la stabilité macroéconomique renforcée.

Un choix qui dépasse le secteur

Ces trois trajectoires ne sont pas des prédictions. Elles sont des cadres de réflexion. Le passage de l'un à l'autre dépendra de la capacité à arbitrer, à coordonner et à exécuter.

L'agriculture marocaine n'est pas condamnée à la vulnérabilité. Elle dispose d'atouts considérables : expérience institutionnelle, proximité des marchés, capacité d'investissement public, savoir-faire accumulé. Mais les contraintes climatiques et géopolitiques imposent une adaptation plus rapide et plus cohérente.

En 2035, le Maroc agricole sera le reflet des choix effectués aujourd'hui. Maintenir le cap actuel avec des ajustements progressifs, ou engager une transformation plus structurée.

Au fond, la question n'est pas seulement agricole. Elle concerne la manière dont une nation anticipe le risque. L'eau, la terre, la connaissance et le financement doivent être pensés comme un système.



Le nouveau contrat agricole ouvre une opportunité rare : transformer une contrainte — le stress hydrique, la volatilité climatique — en moteur de cohérence stratégique.

La décennie à venir sera décisive. Non parce qu'elle déterminera la quantité produite, mais parce qu'elle fixera le niveau de résilience collective.

Et dans un monde incertain, la résilience vaut souvent plus que la croissance brute.

LE DÉBAT POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL : LE NOUVEAU CONTRAT AGRICOLE EST-IL RÉELLEMENT FAISABLE ?

UN NOUVEAU CONTRAT AGRICOLE EST-IL POLITIQUEMENT POSSIBLE ?

Les diagnostics sont désormais connus. Les vulnérabilités sont identifiées. Les pistes de réforme sont documentées. Mais une question demeure, plus exigeante que toutes les autres : le nouveau contrat agricole est-il politiquement et institutionnellement exécutable ?

Réformer l'agriculture n'est jamais un exercice technique. C'est un exercice d'équilibre.

Chaque arbitrage touche des intérêts établis : filières organisées, importateurs, opérateurs logistiques, agrégateurs, distributeurs, institutions financières, collectivités territoriales. Modifier la répartition des subventions ou réorienter certaines cultures revient à redistribuer des avantages acquis.

La première difficulté tient au temps politique. Les bénéfices d'une réforme structurelle sont souvent différés. Les coûts, eux, sont immédiats. Réformer la gestion de l'eau, revoir les mécanismes de soutien, renforcer l'assurance agricole ou conditionner certaines aides à des critères de performance hydrique peuvent susciter des résistances à court terme.

Or la tentation, dans tout système, est de privilégier la stabilité immédiate.

La deuxième difficulté concerne la coordination institutionnelle. Le nouveau contrat agricole ne relève pas uniquement du ministère en charge du secteur. Il implique les finances publiques, la politique de l'eau, les régions, les institutions financières, les assurances, la recherche, l'aménagement du territoire.

Sans coordination horizontale forte, la réforme risque de se fragmenter.

L'expérience internationale montre que les transitions agricoles réussies reposent sur une gouvernance claire et stable. Les stratégies doivent survivre aux alternances politiques et aux cycles électoraux. L'agriculture exige de la continuité.

Troisième enjeu : l'acceptabilité sociale. La réforme des subventions ou la réorientation de certaines cultures peuvent être perçues comme des menaces par des acteurs fragiles. Une communication mal maîtrisée peut transformer un ajustement technique en tension politique.

C'est ici que la pédagogie devient stratégique. Expliquer que l'objectif n'est pas de réduire le soutien, mais de le rendre plus cohérent et plus résilient, est essentiel.

Quatrième dimension : la contrainte budgétaire. Le contexte macroéconomique impose une discipline. Les finances publiques ne peuvent absorber indéfiniment des chocs climatiques successifs sans réforme structurelle. Mais toute restructuration implique des coûts de transition.

Il faudra investir davantage dans l'assurance, la digitalisation, la recherche et la formation. La question n'est pas seulement combien dépenser, mais comment réallouer.

Cinquième enjeu : la capacité d'exécution locale. Les politiques agricoles se déploient dans les territoires. Si les services déconcentrés, les coopératives, les institutions régionales ne sont pas suffisamment préparés, la réforme restera théorique.

La réussite dépendra autant de la qualité de la mise en œuvre que de la qualité de la conception.

Malgré ces obstacles, une fenêtre d'opportunité existe.

Car l'agriculture, plus que tout autre secteur, révèle la maturité d'un modèle de développement. Et c'est précisément ce test que le Maroc s'apprête à passer.



Le stress hydrique rend l'inaction plus coûteuse que la réforme. Les sécheresses répétées ont sensibilisé l'opinion et les décideurs à la vulnérabilité structurelle. La notion de souveraineté alimentaire a gagné en légitimité dans un contexte géopolitique instable.

Autrement dit, les conditions politiques d'un débat mature sont réunies.

Le nouveau contrat agricole ne réussira pas par l'accumulation de mesures techniques. Il réussira s'il devient un projet national partagé, alignant croissance, résilience et cohésion territoriale.

La question n'est pas de savoir si la réforme sera parfaite. Elle ne le sera pas. La question est de savoir si elle sera cohérente et progressive.

En 2035, personne ne jugera l'agriculture marocaine sur la base d'une seule campagne exceptionnelle. Elle sera jugée sur sa capacité à absorber les chocs, à protéger ses producteurs, à stabiliser ses prix et à préserver sa ressource hydrique.

Le véritable enjeu du nouveau contrat est donc politique au sens noble : choisir entre l'ajustement permanent et la structuration stratégique.

Les diagnostics sont sur la table. Les comparaisons internationales éclairent les choix. Les contraintes climatiques imposent un calendrier.

Reste une variable décisive : la volonté collective d'aligner les décisions sur une vision de long terme.



TRACER LA VOIE D'UNE AGRICULTURE MAROCAINE RÉSILIENTE

Le Plan Maroc Vert, auquel a succédé Generation Green, se fonde sur le principe d'une agriculture pour tous, sans exclusive, adaptée à chaque type de territoires et à chaque type d'agriculteurs. L'agriculture y est donc considérée comme une agriculture plurielle dans laquelle tous les territoires et tous les agriculteurs auront trouvé une place dans un ensemble national valorisant au mieux les opportunités et leur potentialité respective. Ce principe a conduit à porter une grande attention à l'agriculture familiale.

Le Plan Maroc Vert (PMV) a donc constitué un tournant stratégique pour l'agriculture marocaine qui, par ailleurs, n'a pas été un épisode de sécheresse prolongée. La voir et la penser autrement est le premier pas à faire pour défendre et promouvoir ce secteur vital. Comprendre ses forces, ses faiblesses, ses points de dépendance, c'est aussi reconnaître la fragilité de ce qu'elle apporte : la souveraineté alimentaire. Dans cette équation complexe, l'agriculture, en proie à d'importants défis, ne doit pas être l'inconnue ; elle doit être la variable stratégique de notre souveraineté.

De lourds enjeux pour l'agriculture marocaine de demain : l'enlisement ou l'émergence véritable

Bien qu'ayant fait l'objet de riches diagnostics, le monde agricole va devoir s'adapter à de nouvelles réalités. Celles-ci s'affichent comme un point de bascule incontournable de l'agriculture marocaine et les omettre serait une erreur stratégique dans l'analyse.

C'est ainsi que pour donner un cap clair au monde agricole et surmonter les défis attendants, les stratégies agricoles doivent s'inscrire dans le temps long et dans la réalité de ce qu'est l'agriculture. Trois conditions préalables doivent alors être prises en compte avec, ne l'oublions pas, l'impératif de considérer les spécificités sociétales et territoriales de l'agriculture marocaine.

La première a trait à la nécessité de faire preuve de **résilience face au changement climatique**.

Le secteur agricole, premier usager des ressources en eau puisqu'il en consomme 85%, doit donc augmenter radicalement l'efficacité de son utilisation, même si d'importants investissements ont été effectués pour couvrir les besoins agricoles en eau, mais aussi la demande de la population et celle des autres secteurs, elles aussi très pressante.

Dans ces conditions, la transition vers une agriculture durable et responsable ne relève plus du choix, et fait de la recherche agronomique une priorité incontournable, notamment en matière de sélection variétale dans les cultures, d'amélioration génétique dans les productions animales ou de sauvegarde de la santé des sols.

L'ampleur des efforts à réaliser pour s'engager dans des systèmes de production résilients et adapter l'agriculture marocaine va nécessiter une plus grande mobilisation des acteurs de la recherche et de l'innovation. Notre souveraineté alimentaire en dépend, mais aussi notre compétitivité agricole.

Une approche intégrée et collaborative de la recherche est donc attendue : la synergie entre les universités, les entreprises, les instituts de recherche et les collectivités territoriales a en effet toute sa place pour développer de nouvelles technologies et méthodes de culture plus efficaces et durables. L'expérience des Pays-Bas peut être très inspirante à cet égard : les centres d'innovation et les clusters rassemblent des entreprises, des chercheurs et des entrepreneurs pour collaborer et assurer un transfert efficace des solutions vers les agriculteurs.

Le Maroc dispose aussi de solutions innovantes issues de ses territoires. Ces derniers sont des laboratoires vivants d'expérimentations sociales, agricoles et technologiques. Aussi, l'innovation rurale est une réponse concrète au Maroc à deux vitesses. Les exemples foisonnent.



On peut citer celui des coopératives féminines de transformation agroalimentaire qui permettent de générer des opportunités économiques et sociales pour les populations rurales dans chacune des régions du pays.

Ces exemples montrent qu'une agriculture durable et inclusive est possible. Encore faut-il la soutenir par des politiques publiques ambitieuses consistant à valoriser les savoirs locaux, à mobiliser des financements adaptés, à renforcer les infrastructures rurales et à promouvoir la formation et le renforcement des capacités.

Cette transition vers une agriculture durable s'insère aussi dans une équation complexe, liée à un contexte international qui se géopolitise franchement. De ce fait, la question énergétique est appelée à croître en importance dans la gestion des systèmes agricoles. L'énergie fossile est omniprésente dans l'agriculture et les variations de son prix sont de nature à déstabiliser les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires.

Dans ce contexte, pour éviter de transférer la dépendance, le Maroc a intérêt à adosser sa stratégie agricole à ses capacités en énergies renouvelables. Il s'agit d'un basculement majeur, où l'eau et l'énergie constituent ensemble un système intégré. L'agriculture marocaine en sera plus résiliente.

La biométhanisation offre aussi un moyen efficace de réduire la dépendance aux énergies fossiles dans l'agriculture, tout en améliorant les revenus des producteurs. Une feuille de route ambitieuse a été mise en place pour développer ce procédé à l'horizon 2030. Une telle approche permet de conjuguer productivité, durabilité et inclusion sociale.

Enfin, la troisième condition préalable a trait à **l'indispensable implication des nouvelles générations dans la mutation de l'agriculture**. Des travaux récents de la COMADER sur l'emploi agricole ont mis en relief la pénurie structurelle de la main-d'œuvre agricole au Maroc, au risque de limiter la capacité de l'agriculture marocaine de remplir ses fonctions de sécurité alimentaire, de stabilité sociale et d'équilibre territorial. En effet, en l'absence de visibilité hydrique, l'investissement productif agricole recule et l'emploi devient fragile.

La notion d'une main-d'œuvre rurale abondante et peu exigeante est désormais caduque.

Aussi, la fragilisation de l'emploi agricole constitue désormais un enjeu macro-économique et territorial majeur, au même titre que la sécurisation hydrique ou financière : elle menace la compétitivité des filières, la stabilité sociale des territoires ruraux et la capacité du secteur agricole à jouer son rôle d'amortisseur économique.

Le renouvellement générationnel des agriculteurs est en effet un défi de taille pour ce secteur. Les agriculteurs marocains prennent de l'âge et leurs enfants sont de plus en plus nombreux à être attirés par d'autres orientations professionnelles. Ce phénomène qui s'accroît menace la viabilité de milliers d'exploitations familiales qui seront alors sans relève. L'urbanisation rapide de notre pays et l'élévation du niveau d'instruction dans les zones rurales modifie les aspirations des jeunes générations, désormais moins enclines à perpétuer une activité jugée incertaine et mal maîtrisée. Cette désaffection accentue le morcellement des terres, réduisant encore plus leur rentabilité.

Ce contexte fragile ne signifiera pas pour autant la fin de l'agriculture, mais celle d'une forme d'agriculture, ce qui appelle à une réorganisation en profondeur des structures d'exploitations et des modes d'exercice du métier d'agriculteur. Les travaux de la COMADER sur l'emploi agricole ont révélé que si le modèle traditionnel de l'exploitation familiale tend à s'estomper, même s'il reste prépondérant, le salariat s'est beaucoup développé en parallèle, en hausse de quasiment 700% entre 2004 et 2024. Il a concerné surtout les filières à forte valeur ajoutée.

Mais il ne s'agit nullement de laisser l'initiative seulement à des investisseurs privés, légitimement mus par des logiques et rationalités seulement économiques et financières. Ce dénâttement de l'agriculture marocaine ne peut conduire qu'à une évanescence de notre souveraineté alimentaire.

Il faut donc bien se garder d'une érosion du tissu agricole traditionnel qui, s'il parvient à attirer les jeunes, peut représenter une composante essentielle de la résilience alimentaire du pays. Le Maroc doit pouvoir compter sur le renouvellement des générations pour accélérer la transformation du secteur et favoriser des formes d'innovation plus radicale. D'ailleurs, c'est pleinement conscient de cette évolution que l'Etat a inscrit dans sa stratégie agricole décennale Green Génération, une série de mesures destinées à attirer de nouveaux acteurs dans le secteur.

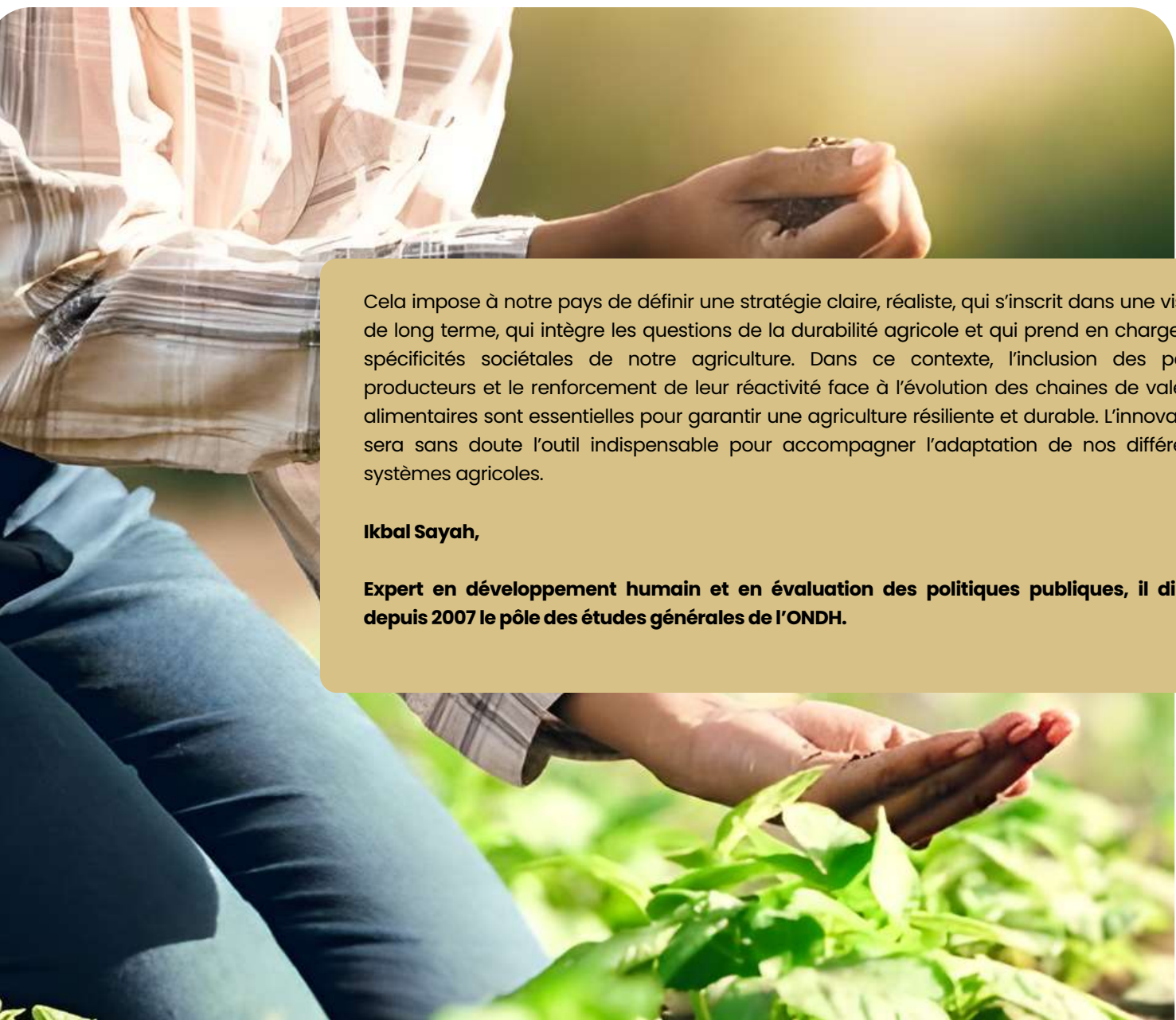


Parmi elles, l'incitation à la transmission des exploitations à des entrepreneurs agricoles, la consolidation du foncier pour limiter l'émiettement des parcelles, l'élargissement de la couverture sociale à 400.000 familles rurales. De même, un programme de formation prévoit l'accompagnement de 350 000 jeunes agriculteurs et investisseurs afin de favoriser l'émergence d'un modèle plus résilient et productif.

Green generation a ainsi pour ambition de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs ruraux, non forcément issus du milieu agricole, mieux formés, peut-être plus féminisés, davantage ouverts aux nouvelles pratiques agricoles et commerciales. Des coopératives et groupements agricoles productifs coexisteront de leur côté avec d'une part, des entreprises agricoles qui visent à répondre à une demande mondiale, et d'autre part, une forme inédite de micro-exploitations empruntant les codes de la startup. Cette situation va constituer une véritable révolution culturelle positive dans le monde rural marocain, en donnant naissance à une classe moyenne agricole véritablement entrepreneuriale.

Il s'agit possiblement d'une tendance de fond à consolider pour qu'à terme, le secteur agricole puisse concurrencer les opportunités offertes par l'économie urbaine. Le département de l'Agriculture devra, à l'avenir, être très attentif à ce renouvellement escompté des générations d'agriculteurs pour qu'il soit l'occasion d'une accélération indispensable vers l'agriculture durable.

Le système agricole marocain se trouve à la croisée des chemins, face à son destin. Tant en raison de sa vulnérabilité que pour son rôle stratégique dans la résilience globale, le secteur de l'agriculture figure en première ligne pour affronter des défis de taille : changement climatique, crise énergétique, préservation des ressources, renouvellement générationnel, santé des individus, préservation des sols et de la biodiversité et aussi outil politique et diplomatique au service d'une coopération Sud-Sud équilibrée.



Cela impose à notre pays de définir une stratégie claire, réaliste, qui s'inscrit dans une vision de long terme, qui intègre les questions de la durabilité agricole et qui prend en charge les spécificités sociétales de notre agriculture. Dans ce contexte, l'inclusion des petits producteurs et le renforcement de leur réactivité face à l'évolution des chaînes de valeurs alimentaires sont essentielles pour garantir une agriculture résiliente et durable. L'innovation sera sans doute l'outil indispensable pour accompagner l'adaptation de nos différents systèmes agricoles.

Ikbal Sayah,

Expert en développement humain et en évaluation des politiques publiques, il dirige depuis 2007 le pôle des études générales de l'ONDH.

رمضان كريم
By Lody



Ramadan outside of the box

Ce Ramadan, on ne tourne pas en rond
On sort officiellement du carré..

By Lodj



Célébrons les femmes,
aujourd'hui... et tous les jours..